

COURCOURY

Journal d'Informations Communales



Juillet 2009 - Numéro 32

Le Mot du Maire

Cher(es) administré(es),

Le Maire

Edito

Cher(e)s ami(e)s de Courcoury

La rubrique « notre clin d'œil historique », débutée au numéro 30 de votre Journal d'Informations Communales, n'a rien d'une lubie momentanée.

*Elle a, au contraire, l'ambition de mieux faire connaître le passé de Courcoury et d'en partager la mémoire. Ne voyez pas là un repli passéiste, figé dans une contemplation nostalgique. Notre souhait est d'aider à **intégrer harmonieusement le changement dans une histoire et une identité singulière**. Peut-on en effet trouver le chemin où l'on va devoir aller, si l'on ignore d'où l'on vient ?*

Aussi, encore une fois, nous faisons appel à vous qui êtes dépositaires de ces témoignages du passé (même récent) que sont : les photos de classe, de fêtes familiales, de travaux des champs ou artisanaux, de fêtes patronales ou autres, ou bien encore de gravures, cartes postales, film super 8.

Si nos aîné(e)s s'en souviennent, leurs berceuses, comptines, chants de métiers et toutes chansons anciennes pourront faire l'objet d'un recueil par un enregistrement. Les livres ou publications patoisantes seront aussi les bienvenus.

Toute cette documentation sera ensuite restituée aux Courcourais dans la rubrique « notre clin d'œil historique ». Et sait-on jamais, si la collecte était importante alors pourrait-on envisager une exposition permanente sur le Courcoury de 1875 à 1975 ?

Pour confier vos documents, vous pouvez contacter soit la mairie, soit l'espace bibliothèque, soit la Pibole saintongaise.

La Commission Communication-Journal

Sommaire du numéro 32

Informations municipales

- ❖ Horaires à retenir - **p.3**
- ❖ Résultat des Elections Européenne- **p.4**
- ❖ Comptes-rendus des réunions du Conseil - **p.5**
- ❖ Point sur les projets en cours - **p.8**

Infos pratiques

- ❖ Prêt à taux zéro - **p.12**
- ❖ Maison de l'habitat - **p.12**
- ❖ Energies renouvelables - **p.13**
- ❖ Vacances et déchets - **p.15**
- ❖ Déclaration des Puits - **p.16**
- ❖ Votre courrier - **p.17**
- ❖ Votre boîte aux lettres - **p.18**
- ❖ Cartes d'identité et passeports - **p.19**
- ❖ Les aires de Pique-nique - **p.20**

L'écho des marais

- ❖ Baladez-vous - **p.21**
- ❖ Les infos de l'ONCFS
- ❖ La flore de Courcoury - **p.22**

Notre clin d'œil historique

- ❖ Eglise Saint Martin de Courcoury - **p.24**
- ❖ A travers les archives municipales - **p.26**
- ❖ Photos anciennes de la commune - **p.27**

La vie au quotidien

- ❖ Etat-civil - **p.28**
- ❖ Journal de l'école - **p.29**
- ❖ Repas CCAS - **p.33**
- ❖ Vœux 2009 - **p.33**
- ❖ Course cycliste Bordeaux-Saintes - **p.34**
- ❖ Cérémonies du 8 Mai 2009 - **p.34**
- ❖ Etudiants à Courcoury - **p.35**

Vie associative et Acteurs de la vie sociale

- ❖ Annuaire des associations - **p.36**
- ❖ Paroisse - **p.37**
- ❖ Articles des associations - **p.38**

Et encore ...

- ❖ Eh Ben Asteur - **p.50**
- ❖ A table ! - **p.51**
- ❖ Petites annonces - **p.52**
- ❖ Les commerces et artisans - **p.53**
- ❖ Mots croisés, Sudoku et mots mêlés - **p.55**

Journal d'Informations Communales – JUILLET 2009 – Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle : E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – L.GILLARD – J.HARDY – JC.ISOARD – JM.KELLER – J.RUI – G.VILPASTEUR – T.NEE – G.LECRON – J.BESSONNET

Ont participé à ce numéro : C.BABIN – Ch.et Cl. BOISSINOT – P.ROUILLE – A.ROULLEAU – D.BRUMAUD – D.MEUNIER – F.PORTIER – C.GOISIN – F. ROULLIN

ISSN - 1265 731 X

Tirage : 350 Exemplaires

N°32

INFORMATIONS MUNICIPALES

❖ Horaires à retenir

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8H00 / 12H00

Jeudi : 9H00 / 12H00

Mardi : 13H00 / 18H30

Vendredi : 8H00 / 12H00

Mercredi : 9H00 / 12H00 - 13H00 / 17H00

Samedi : 9H00 / 13H00

Permanence des Elus :

Eric BIGOT, Maire :

Les MARDIS de 13H00 à 17H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

Françoise BARBAUD, 1^{ère} Adjointe :

Les JEUDIS de 9H00 à 10H30

Joseph BESSONNET, 2^{ème} Adjoint :

Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00

Kim BARON BRUMAUD, 3^{ème} Adjointe :

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

Permanence de l'Assistante Sociale :

Tous les Mardis de 14H00 à 15H00

Liste des Assistantes Maternelles agréées :

Marilyne BESSONNET, 34 rue Pierre Schoeffer, Le Bourg, 05.46.93.04.74

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

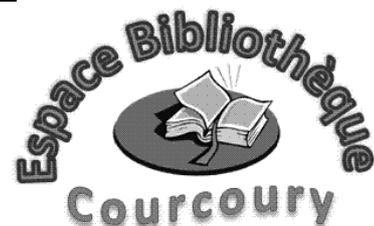
Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Martin, 05.46.91.15.36

Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 15H00 à 17H00

Les jeudis de 16H30 à 18H30

Les samedis de 10H00 à 12H00



Superstitions
et
Remèdes

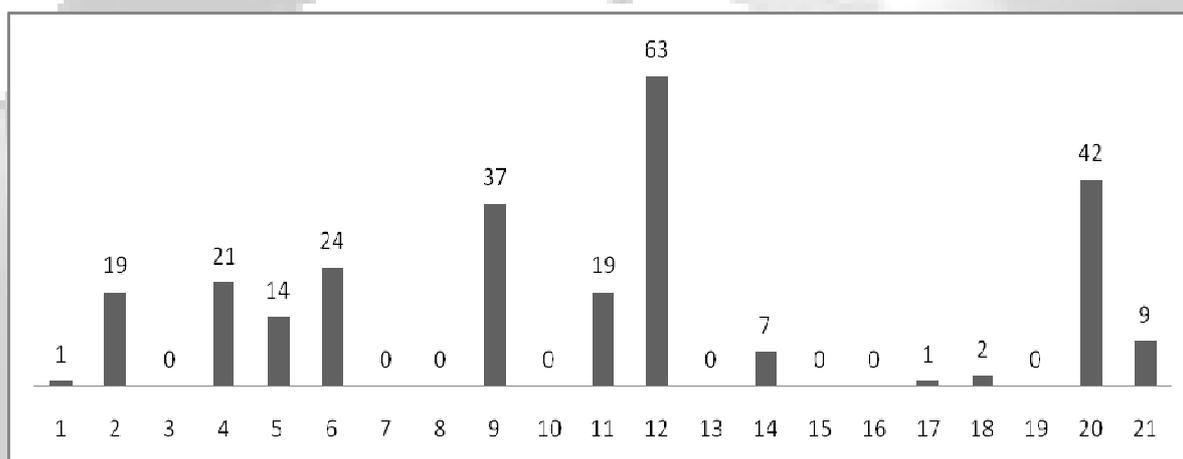
- Vous trouverez en bas de certaines pages des petites rubriques où vous sont présentés des superstitions et remèdes Charentais.

❖ **Résultat des Elections Européennes à COURCOURY**

Liste / Nom du Candidat	Nombre de voix	Pourcentage des Voix
1. LISTE LUTTE OUVRIÈRE SOUTENUE PAR ARLETTE LAGUILLER / Mme Valérie HAMON	1	0,39 %
2. LISTE D'UNION POUR UNE AUTRE EUROPE AVEC PHILIPPE DE VILLIERS SOUTENUE PAR LE MPF, CPNT ET LIBERTASM. / Philippe DE VILLIERS	19	7,34 %
3. EUROPE ET DÉMOCRATIE - RASSEMBLEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE (RIC) / M. Gilles HELGEN	0	0 %
4. LISTE FRONT NATIONAL PRÉSENTÉE PAR JEAN-MARIE LE PEN / Mme Brigitte NEVEUX	21	8,11 %
5. "PAS QUESTION DE PAYER LEUR CRISE" LISTE PRÉSENTÉE PAR LE NPA ET SOUTENUE PAR OLIVIER BESANCENOT / Mme Laurence DE BOUARD	14	5,40 %
6. DÉMOCRATES POUR L'EUROPE LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU / Mme Sylvie GOULARD	24	9,27 %
7. UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPEM / Jean-Philippe CHAUVIN	0	0 %
8. UNION DES GENS- CIRCONSCRIPTION OUESTM / Christophe DUPAS	0	0 %
9. CHANGER L'EUROPE MAINTENANT AVEC LES SOCIALISTES / Mme Bernadette VERGNAUD	37	14,29 %
10. NEWROPEANSM / Bruno BLOSSIER	0	0 %
11. FRONT DE GAUCHE POUR CHANGER D'EUROPEM / Jacques GÉNÉREUX	19	7,33 %
12. QUAND L'EUROPE VEUT, L'EUROPE PEUT - MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE - UMP - NOUVEAU CENTRE - LA GAUCHE MODERNE CONDUITE PAR CHRISTOPHE BECHUM / Christophe BÉCHU	63	24,32 %
13. EUROPE DÉCROISSANCEM / Thierry BRULAVOINE	0	0 %
14. ALLIANCE ECOLOGISTE INDÉPENDANTE / Mme Eva ROY	7	2,70 %
15. EUROPE DÉMOCRATIE ESPÉRANTOM / Bert Horst SCHUMANN	0	0 %
16. COMMUNISTES / Mme Chantal GIRARDIN	0	0 %
17. ALTERNATIVE LIBÉRALE OUEST "L'EUROPE C'EST VOUS" / M. Louis-Marie BACHELOT	1	0,39 %
18. LISTE GAULLISTE DEBOUT LA RÉPUBLIQUE AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN / M. Christian LECHEVALIER	2	0,77 %
19. LA VOIX DE LA BRETAGNE EN EUROPE / M. Emile GRANVILLE	0	0 %
20. EUROPE ECOLOGIE AVEC DANIEL COHN-BENDIT, EVA JOLY ET JOSÉ BOVÉ / M. Yannick JADOT	42	16,22 %
21. BULLETINS BLANCS ET NULS	9	3,47 %

Nombres d'inscrits : 555

Nombre de votants : 259

Taux de participation : 46,67 %

❖ Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil municipal

RAPPEL IMPORTANT : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et bientôt sur le site internet de la Mairie de Courcoury.

Séance du 16 décembre 2008

TRAVAUX DE REPRISE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : Rue du Port et illumination de l'Eglise (dossiers 128043 et 128044)

Mr Le Maire fait lecture de la convention de travaux concernant la reprise de l'éclairage public rue du Port et illumination de l'Eglise. Le coût des travaux s'élève à 28 846,53 €

La Commune remboursera sa contribution en cinq annuités du 1^{er} juin 2009 au 1^{er} juin 2013.

Une subvention de 20 à 30 % sera demandée au Conseil Général dans le cadre du fonds de revitalisation des centres bourgs. Cette dépense sera insérée dans le budget 2009.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Pour à l'unanimité

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Maire informe le Conseil municipal que le titre 35 de l'année 2005 concernant une location de salle et des photocopies n'a pas pu être recouvré par le comptable qui demande donc l'admission en non valeur de ce titre d'un montant de 362€30. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE

STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION

Le Maire rappelle que le Président du centre de Gestion a procédé à la consultation de plusieurs assureurs afin d'obtenir des propositions pour l'assurance des risques statutaires ;

Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la commune de Courcoury les résultats la concernant ;

Le Conseil municipal :

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 19 novembre 2008 autorisant le Président du Centre à signer le marché avec la compagnie GENERALI et le courtier DEXIA SOFCAP ;

Vu l'exposé du Maire et considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire, ce contrat doit être soumis au code des Marchés Publics.

Accepte à l'unanimité les conditions de ce contrat.

RECENSEMENT 2009

Monsieur le Maire informe l'assemblée que COURCOURY fera l'objet d'un recensement de population en 2009 et que, pour ce faire, il convient de nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2009 :

- crée un poste de coordonnateur communal,
- crée deux postes d'agents recenseurs,
- inscrira la dépense au budget primitif 2009,
- charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches et signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour à l'unanimité

SUBVENTION BIBLIOTHEQUE

Une étude a été menée concernant la création d'une bibliothèque municipale dans une des salles de l'Espace René Guillot.

Après présentation des différents devis des entreprises sollicitées, les devis retenus sont :

- L'entreprise QUADRA CONCEPT pour un montant de 3131€00 HT et 3744,68 € TTC
- L'entreprise SAINTONGE SERIGRAPHIE pour un montant de 211€86 HT et 253€38
- L'entreprise DEPANN'MICRO pour un montant de 542€64 HT et 649€00 TTC

Le Maire informe le conseil que différentes subventions seront demandées, à savoir :

- à la bibliothèque départementale de prêt
- à Conseil Régional au titre du FRIL
- au Pays de la Saintonge Romane

Les crédits correspondants seront à inscrire au Budget Primitif 2009.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise et de signer toutes les pièces concernant les éventuelles demandes de subventions.

Pour à l'unanimité

Séance du 19 février 2009

OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE

La banque DEXIA ne fait plus de ligne de Trésorerie.

Mme BARON BRUMAUD Kim était chargée de la recherche de démarche de nouvelle banque.

Le Crédit Agricole nous propose une ligne de crédit de 50 000 € sur 12 mois à un taux de 3.04 % avec frais de dossier 70 € proposition valable jusqu'au 27 février 2009.

Le conseil municipal prend délibération pour offre la plus intéressante et confie la bonne gestion à Mme BARON BRUMAUD Kim.

CABINE TELEPHONIQUE

Les services de France Télécom ont été contactés pour la cabine téléphonique qui est dans un triste état. La porte a été volée. Ils nous font remarquer qu'au minimum, une cabine doit être disponible dans les communes pour les appels d'urgence. Les réparations pourraient être prises en charge par France Télécom. Ils sont d'accord pour enlever la cabine sur délibération du conseil et la responsabilité du maire. Ils pourraient aussi la changer de place mais à la charge de la commune. Il est suggéré de la laisser en l'état jusqu'à l'aménagement du bourg. Mr le maire informe que l'aménagement du bourg ne sera pas fait avant 2011.

Après délibération du conseil municipal à la majorité, il est convenu de faire réparer la cabine.

MOTION ERDF et GRDF

Mr le Maire informe le Conseil municipal sur le maintien du service public.

Mr le Maire donne lecture du courrier envoyé par le secrétaire des syndicats ERDF et GRDF.

CYCLISME BORDEAUX SAINTES

Un courrier avait été fait à l'organisateur mettant en garde contre le mauvais état de la départementale.

Nous avons reçu confirmation que la course passera bien à Courcoury le 15 mars 2009 avec demande de sécurisation/signalisation sur la commune, et organisation du stationnement des voitures pour cette journée.

Mr le Maire fera un courrier pour rappeler le mauvais état des routes.

Après délibération le conseil ne souhaite pas donner de subvention pour cette course.

TEMPETE

Pas trop de dégâts sauf chez un exploitant agricole où les bâtiments ont beaucoup souffert

Mr le Maire a demandé aux agents communaux d'aider au déblaiement.

L'exploitant nous remercie pour cette aide.

Quelques dégâts de toitures sur la Maison Associative, la Salle des Fêtes, l'église et la Maison de la Seugne. Le maçon est passé ; l'estimation s'élève à 2738,25 €. La franchise de Groupama est de 780 €.

RECENSEMENT

La coordinatrice du recensement avec Mme PRIGENT et Mlle GIRARD ont réalisé le bilan provisoire :

699 personnes ont rempli le formulaire, 5 logements non recensés (estimation à 13 personnes) soit 712 habitants seront pris en compte en 2010, ainsi que 30 résidences secondaires.

L'estimation de 2009 de DGF est de 718 habitants. Moyenne par logement : 2.10 personnes

L'agent INSEE remercie pour le travail accompli par la secrétaire et les 2 agents-recenseurs.

PLU

A la suite de la réception des dossiers CREA et CDC, réponse sera donnée à toutes les remarques des personnes. La CDC a demandé où en était le plan de secours. Une rencontre est prévue avec les services de l'Etat le 17 mars pour un bilan de l'enquête.

OUVERTURE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ouvrir les crédits d'investissement avant le vote du Budget primitif 2009. En effet, comme le prévoit la législation :

« Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2008. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2009...

COMMISSION PREVENTION RISQUES NATURELS

A la suite de la dernière réunion de la commission, Mr MELLIER Jean-Michel annonce qu'il renonce à la fonction de vice-président de la commission mais souhaite continuer à y participer. Mr BESSONNET Joseph se propose de le remplacer. Il est prévu prochainement de réunir les bénévoles pour répartition des tâches.

COURS DE SECOURISME

Mme FARGEOT Michelle demande des cours de secourisme. Cette proposition sera prévue au budget et étendue dans la mesure du possible aux bénévoles pour la Prévention des Risques Naturels.

STATION D'EPURATION COURCOURY-LES GONDS

Un compte rendu de la réunion organisée par la Chambre d'Agriculture sur l'utilisation des boues de la station d'épuration Les Gonds/Courcoury est à la disposition des conseillers municipaux. VEOLIA propose une visite de la station aux personnes intéressées.

QUESTION DU PUBLIC :

Mr Philippe ROCH demande quand les panneaux des villages vont être changés : Un budget de 1200 € est prévu pour 2009.

Séance du 24 mars 2009

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF exercice 2008

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31, L2122-21, L2343-1 et 2 et R2342-1 à D2342-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2008 approuvant le budget primitif de l'exercice 2008 ;

Le maire ayant quitté la séance, M. BOUTINON expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2008. Le conseil municipal siégeant sous la présidence de M. BOUTINON Michel, conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, Pour 12 Contre 0 Abstentions 1

Adopte le compte administratif de l'exercice 2008, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	317 536.82	336 100.86
Recettes	290 326.43	488 709.03
Excédent		152 608.17
Déficit	27 210.39	

APPROBATION du COMPTE DE GESTION 2008

- Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2008, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes ;

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008 ;

- Après s'être assuré que les receveurs ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre qui leur ont été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Considérant que les opérations désignées ci-dessus ont été régulièrement effectuées,

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le

receveur, visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour : 13 Abstention : 1

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la Loi du 02 mars 1982 et l'instruction M14,

Après avoir approuvé le Compte administratif 2008 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 152 608.17€

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution négative de : 27 210.39 €

- un solde de restes à réaliser de : 4 800.94 €

Vu l'état des restes à réaliser au 31/12/2008,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2009

- décide, d'affecter au budget primitif 2009 le résultat comme suit :

- affectation en réserves (1068) : 102 608.17 €

- excédent de fonctionnement reporté : 50 000 €

- Déficit d'investissement reporté : 32 011.33 €

Pour 13 Contre 0 Abstentions 1

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux sont votés comme suit :

	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	11.12	11.18
Taxe foncière (bâti)	19.90	20.00
Taxe foncière (non bâti)	50.17	50.17

Pour à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2009

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982) ;

M. le Maire expose au conseil les conditions de préparation du budget primitif ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2009 comme suit (Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1) :

	Dépenses	Recettes
Investissement	485 169.80	485 169.80
Fonctionnement	509 107.00	509 107.00
TOTAL	994 276.80	994 276.80

Précise que le budget de l'exercice 2009 a été établi en conformité avec la nomenclature M14

DEPLACEMENT DES PANNEAUX D'ENTREES D'AGGLOMERATION

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les plans des entrées de la commune et propose de déplacer les panneaux d'entrées d'agglomération de « Chez Berne » et « Chez Fruger » comme suit :

- « Chez Berne » : de repositionner le panneau au niveau de la parcelle AH 55
- « Chez Fruger » : de repositionner le panneau au niveau de la parcelle AH 232

Pour 14 Contre 0 Abstention 0

SYNDICAT DES EAUX – Modification des statuts et transfert de compétences

Le Maire donne lecture des délibérations prises par le comité du Syndicat des Eaux du 8 décembre 2008

Pour à l'unanimité.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que différents bâtiments communaux ont subi des dégâts lors de la tempête du 9 février 2009. Groupama propose un remboursement de 2 009€25 correspondant au devis de l'entreprise, franchise déduite). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement de Groupama. Pour à l'unanimité.

F.C.T.V.A.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est possible de demander le versement anticipé du fonds de compensation de la TVA dû au titre de l'année 2008 à la condition de s'engager à un effort d'investissement en 2009. Etant donné le montant des dépenses réelles d'investissement prévu au BP 2009 et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande. Pour à l'unanimité.

PROJET DE GROUPEMENT D'ACHAT TELECOMS DU PAYS SANTON

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est proposé à la Commune de Courcoury d'adhérer au projet de la Communauté de Communes concernant le groupement d'achat Télécom. Le projet est présenté au conseil et il est précisé que la commune devra verser 299€ TTC au bureau d'étude chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité.

TRAVAUX de CHAUFFAGE de l'ECOLE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est prévu de modifier le système de chauffage de l'école en installant une pompe à chaleur, l'objectif étant d'utiliser des énergies renouvelables. A cet effet, il convient de procéder à un audit énergétique. Le Maire propose au conseil municipal de solliciter des aides financières concernant cet audit auprès :

- du conseil général
- du conseil régional
- de l'ADEME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote : Pour à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil d'école : Dans le rapport du DDEN, il est demandé à la Commune d'effectuer des travaux concernant la nouvelle sortie de l'école et de traiter le problème d'humidité au sol des WC. Il est par ailleurs précisé qu'il existe un très bon climat à l'école entre les parents, la municipalité et les enseignants et que les efforts de la municipalité sont constants
- Une réunion concernant l'Ecole Maternelle Intercommunale Courcoury-Les Gonds aura lieu le mardi 31 mars 2009
- Le Maire explique au conseil que la région propose à la commune de s'inscrire dans un projet de plantation de petits bois et boqueteaux et que ce projet peut être subventionné.
- M. le Maire explique que la trésorerie propose des prélèvements automatiques concernant les factures de cantine et de garderie.
- Un concert gratuit du conservatoire de musique à cordes aura lieu le 28 juin 2009 à 19h à Courcoury.
- Les petits chanteurs d'Andorre seront à Courcoury le 16 avril et offriront un concert dans l'Eglise.
- Il est proposé à la commune de Courcoury d'être commune pilote concernant une étude sur l'économie d'énergie au niveau de l'Eclairage Public.
- Une réunion publique afin de présenter le budget primitif 2009 est programmée le 9 avril à 18h30 à la Maison de la Seugne
- Il est envisagé d'organiser une journée de nettoyage des chemins de randonnées et au bord des cours d'eau.
- L'ouverture du chemin de la Fossade à la circulation va être réalisée.

Une animation sera proposée le 24 juillet par LITHEA (spectacle tzigane).

Séance du 12 mai 2009**SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS**

Précision étant apportée que certaines associations n'ont pas souhaité faire de demande de subvention, à savoir : Corcosse Amitié, La Pibole, La Société des fêtes et l'ACCA ;

Et, après avoir étudié les demandes des différentes demandes de subventions, le conseil propose d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant
Association des parents d'élèves	660€
La Cour'Oie	150€
La CALAS	50€
Comité de jumelage	350€
Pêcheurs d'anguilles de la Seugne	60€
ADL 17	60€
Total	1330€

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte l'ensemble des propositions ci-dessus.

Pour : 13, Abstention : 1, Contre : 0

REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que différents bâtiments communaux ont subi des dégâts lors de la tempête du 9 février 2009. Groupama a versé un complément de remboursement suite au règlement de la facture définitive pour un montant de 365€97. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement de Groupama. Pour à l'unanimité.

PREAU – SALLE D'ACTIVITES DE l'ECOLE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les travaux de restructuration du préau de l'école en salle d'activités ont fait l'objet de devis pour un montant total de 10 498.78€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention départementale (à hauteur de 47%) au titre de la restructuration de bâtiment scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce projet. Pour à l'unanimité.

ACQUISITION DE L'ENSEMBLE FONCIER CADASTRE AO121

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la propriétaire de l'ensemble foncier cadastré AO 121 (ancienne discothèque) propose à la commune d'acquiescer cet ensemble pour le montant symbolique de 1€.

Cette acquisition permettrait à la commune d'effectuer un aménagement sécuritaire du Centre Bourg. En ce qui concerne la destination future de ce bien (destruction ou réhabilitation ?), elle fera l'objet d'une prochaine étude de la part du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, souhaite acquiescer cet ensemble foncier et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents concernant ce dossier. Pour : 13, Abstention : 1, Contre 0

REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire présente au conseil le règlement intérieur du personnel de la commune de Courcoury.

Ce règlement a été soumis pour avis au Comité Technique Paritaire qui a émis un avis favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en place de ce règlement intérieur.

Pour : 12, Abstentions : 2, Contre : 0

FORMATION DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Des formations sont programmées pour les agents : Nacelle et Conduite d'engins de Travaux Publics, tracteurs

ELECTIONS

Le planning des permanences concernant les élections européennes du 7 juin 2009 est présenté.

CONVENTION Accueil de loisirs « Les Piverts » de Les Gonds

Monsieur le Maire présente la convention que la Commune de Courcoury doit signer avec l'Accueil de Loisirs « Les Piverts » relatif à l'accueil des enfants de Courcoury qui sont scolarisés en maternelle aux Gonds.

Cette convention prévoit la facturation de l'accueil à la commune de Courcoury pour les élèves de maternelle qui y sont domiciliés. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer. Pour à l'unanimité

CONVENTION Ecole maternelle intercommunale Les Gonds – Courcoury

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention concernant l'EMI Courcoury-Les Gonds .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette

convention et autorise Monsieur le Maire à la signer. Pour à l'unanimité

ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE du syndicat mixte départemental de la voirie des communes de la Charente Maritime

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention d'assistance générale avec le syndicat départemental de la voirie dans le domaine routier afin de palier la suppression des missions actuellement réalisées par la DDE. La rémunération de ces missions sera assise sur une participation forfaitaire par habitant. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer. Pour à l'unanimité

SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS FIXES, MOBILES ET INTERNET : GROUPEMENT DE COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre d'un projet communautaire d'étude de marché sur les services de télécommunication, le conseil accepte que la commune participe à ce projet.

Monsieur le Maire, Eric BIGOT est nommé par le conseil pour représenter la Commune de Courcoury ; Monsieur BESSONNET Joseph est nommé suppléant. Pour à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Un élu demande où en est la sécurisation des puits appartenant à la Commune. Monsieur le Maire répond que ce projet est à l'étude.



❖ **Point sur les projets en cours**

Plan Local d'Urbanisme

Dans le numéro 31 du Journal d'Informations Communal, nous vous annonçons la fin de l'enquête publique au sujet du P.L.U. Depuis, le commissaire enquêteur nous a remis son rapport.

Ce document est consultable à la Mairie aux horaires d'ouverture, en voici les conclusions :

1/ Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Courcoury, prescrit par délibération du conseil municipal du 21/01/2008, est justifié par le besoin de la commune de remplacer son plan d'Occupation des Sols. Elle juge que celui-ci ne prend plus en compte les évolutions relatives à l'aménagement du territoire et de la société et n'a pas de vision prospective du développement de la commune.

2/ L'étude du projet se réfère aux textes réglementaires en vigueur pour ce type d'opération. Le projet est compatible avec les différentes contraintes existantes.

3/ Le projet a pris en compte la préservation des espaces agricoles et les sièges d'exploitations, dont certaines comportent des élevages, ainsi que leurs perspectives d'évolution.

4/ Le projet préserve les espaces naturels identifiées en tant que patrimoine biologique, les boisements et les haies. Le projet préserve des vues et des paysages. Le patrimoine bâti, inscrit ou classé, ou simplement identifié est protégé. Le projet traite de l'écoulement des eaux pluviales. La répartition projetée des surfaces urbanisables en ensembles cohérents limite l'incidence sur les paysages et le milieu naturel. D'une manière générale, le projet présente des impacts favorables à l'environnement.

5/ Le projet prend en compte les risque naturels, dont le risque inondation très important sur la commune. Les zones urbanisables sont localisées hors zones inondables, les données « inondations » sont prises en compte dans l'étude. Par contre il est incomplet sur la sécurité des personnes. Le PPRI en cours de révision s'imposera au PLU lorsqu'il sera approuvé, mais pour la sécurité des personnes la commune doit avoir aussi un plan communal de sauvegarde. Celui-ci est en cours d'élaboration.

L'espace bibliothèque de Courcoury

Un projet devenu une réalité mais qui porte en lui encore bien des projets

Depuis le 4 avril 2009 un espace bibliothèque de sept cent ouvrages est à la disposition des habitants de la commune. C'est un engagement que nous avons pris lors de la campagne électorale de mars 2008.

Grâce à une équipe de sept bénévoles, l'ouverture au public est assurée trois fois par semaines. Après trois mois de fonctionnement il y a un peu plus de cinquante inscrits. Les enfants de l'école viennent chaque mois choisir un livre ce qui ne leur interdit pas de s'inscrire individuellement et de venir avec leurs parents.

Notre volonté est de faire de cet espace certes un lieu de lecture mais aussi de convivialité permettant de développer des activités autour du livre.

Le 12 septembre aura lieu l'inauguration officielle de cet espace bibliothèque. L'organisation de cette journée vous sera communiquée par un flash info.

Nous ne pouvons que vous convier à profiter de l'été pour venir découvrir cet espace.

Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles : Monique LUNG, Maryam LAGRIFFOUL, Renée CORNET, Françoise ROBERT, Chantal BOISSINOT, Martine FEDY, Bernard FARGEOT.

La bibliothèque est ouverte à tous et le prêt est gratuit.

Chauffage de l'école

Nous avons constaté que depuis de nombreuses années les dépenses en gaz pour le chauffage de l'école sont élevées. Or il existe depuis bien longtemps d'autres moyens et d'autres énergies tels que la pompe à chaleur qui revient au goût du jour.

La vétusté de l'installation existante nous a poussés à étudier de nouvelles solutions pour :

- réduire l'émission des gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane, ...),
- ne plus dépendre des énergies fossiles,
- maîtriser les dépenses municipales en réduisant le coût de fonctionnement à seulement 1500 €/an au lieu des 6000 à 8000 € actuellement,
- pouvoir bénéficier de 60 à 80% de subventions de divers organismes et collectivités (Ademe, Conseil Général et Région) sur le coût d'une telle installation estimé de 30 000 à 40 000 €.

L'amortissement se ferait donc à court terme.

Pour plus de détails sur les pompes à chaleur, voir l'article « énergies renouvelables » dans la rubrique « infos pratiques » à la page 13 de ce journal communal.

Aménagement de sécurité Chez Fruger-Chez Berne

Il y a longtemps que les riverains de la RD 128 le signalaient, le radar préventif installé du 9 au 17 Avril dernier le confirme : **la vitesse de certains véhicules est excessive lors de la traversée de l'agglomération Chez Berne/Chez Fruger.**

- Chez Berne (en venant de St Sever) : 43 % de dépassement de la vitesse autorisée avec un passage relevé à 96 km/h.
- Chez Fruger (en venant de Courcoury) : 32 % des véhicules circulent à une vitesse supérieure à celle autorisée, avec un maximum à 131 km/h.

Ce constat justifie pleinement la décision d'implanter un dispositif sécuritaire pour aider les automobilistes à limiter la vitesse de leur véhicule.

La Direction des Infrastructures du Département en a réalisé l'étude technique.

Les propriétaires riverains directement concernés ont été consultés.

Le conseil municipal a voté les crédits d'investissement nécessaires le 24 Mars dernier. Le dossier est actuellement étudié par le service contrôlant la légalité en matière de sécurité routière.

Ce dispositif devrait se composer de :

- 1 îlot central à l'entrée de Chez Fruger (en venant de Courcoury)
- 1 îlot central à l'entrée de Chez Berne (en venant de St Sever)
- 3 passages piétons surélevés (1 Chez Berne, 1 Chez Fruger, 1 à la limite des deux villages)

Les travaux auront lieu au cours du deuxième semestre 2009.

Remèdes

- Lors de **douleurs d'oreilles**, mettre des escargots à baver dans le creux de l'oreille pour apaiser la douleur !!!
- Il est également pratiqué l'application derrière la tête de cataplasmes d'escargots écrasés.

Superstitions

- **Pour faire partir les verrues** : Les compter, ramasser autant de petits cailloux, les jeter dans un puits et courir pour ne pas les entendre tomber (radical)

INFOS PRATIQUES

ECO - PRÊT A TAUX ZERO

Il s'agit d'un prêt sans intérêt, sur une durée de 10 ans, pouvant atteindre 30.000 Euros, que les banques se sont engagées à accorder sans conditions de ressources. C'est l'une des mesures importantes du « Grenelle de l'environnement »

Pourquoi?

Le chauffage consomme beaucoup d'énergie et, produit en France, près du quart des émissions de gaz à effet de serre. Ce prêt à taux zéro vise à améliorer l'efficacité énergétique des logements en réduisant leur consommation d'énergie.

Pour qui ?

Ce prêt doit être accordé à tout propriétaire d'un logement réalisé avant 1990 qu'il l'occupe ou qu'il le loue.

Pour quels travaux ?

Isolation de la toiture, isolation des murs, remplacement des fenêtres, changement de chaudière, installation à énergie renouvelable: chauffe eau solaire, pompe à chaleur... Pour l'octroi du prêt a taux zéro seule la performance énergétique est prise en compte mais il faut effectuer au moins deux types de travaux: Isolation de la toiture + pompe à chaleur par exemple.

Et le crédit d'impôt?

Pour 2009 et 2010 le prêt à taux zéro est cumulable avec le crédit d'impôt « qui est prolongé jusqu'en 2012 ». Sont éligibles à ce Cr édit les matériels les plus performants sur le plan énergétique: pompe à chaleur eau / eau , double vitrage..... Mais aussi les travaux de mains d'œuvre pour l'isolation des toitures et des murs ainsi que le cout du diagnostique de performance énergétique sous certaines condition. Le plafond des dépenses est de 8000euros pour une seule personne et de 16000 euros pour un couple.

Comment s'y prendre pour solliciter un prêt à taux zéro ?

Il suffit de remplir un formulaire que l'on peut télécharger sur le site : www.adenne.fr. Cependant il est recommandé de se renseigner auparavant dans les espaces infos énergie mis en place dans chaque département. Pour la Saintonge on peut s'adresser à la Maison de l'Habitat, place Saint Pierre à Saintes.

Maison de l'habitat

Depuis le 17 Février la maison de l'habitat vous accueil 2 Place Saint Pierre dans de nouveaux locaux beaucoup plus spacieux, qui permettent l'accueil et l'information des particuliers.

PERMANENCES MAISON DE L'HABITAT

P.I.G. (Programme d'intérêt général) Aides financières pour les travaux d'amélioration	<i>Le Lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 sans RDV Tél: 05 46 94 54 05</i>
ESPACE INFO ENERGIE Conseils en économie d'énergies renouvelables	<i>Le Mercredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 sur RDV Communauté de communes Tél : 05 46 93 41 50</i>
SERVICE D'URBANISME Conseils sur la réglementation de l'urbanisme	<i>Le Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 sur ou sur RDV</i>
AMBASSADEURS DU TRI Conseils sur la collecte sélective	<i>Le Mercredi de 14h00 à 17h00 sans RDV</i>

PERMANENCES MAISON DE L'HABITAT (Organismes Extérieurs)

C.A.U.E. (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement) Conseils en architecture	<i>Un Mardi par mois de 9h00 à 12h00 sur RDV Prendre RDV directement au siège du CAUE Tél : 05 46 31 71 90</i>
A.D.D.I.L. (Agence d'information sur le logement) Informations juridiques liées au logement	<i>Le 1^{er} et 3^{ème} Vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h30 à 16h30 sans RDV Siège Social LA ROCHELLE. Tél: 05 46 34 41 36</i>

Énergies renouvelables

12

Entre 1850 et 1900 : Les principes fondateurs de la thermodynamique sont exposés !

Les premières **pompes à chaleur** apparaissent alors sous forme de machines frigorifiques à compression de fluides, au rythme des découvertes thermodynamiques.

Parmi tous les types de pompes à chaleur existantes, les PAC géothermiques sont les plus performantes. Les procédés mis en œuvre sont bien au point, robuste et fiable.

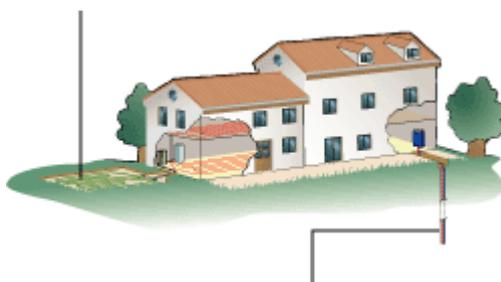
Une première différence, les capteurs horizontaux et les capteurs verticaux

Capter les calories

Les **capteurs** peuvent être placés en configuration horizontale ou verticale. Dans ce dernier cas, on parle aussi de sondes géothermiques verticales.

■ **Les capteurs horizontaux** sont des tubes de polyéthylène ou de cuivre gainés de polyéthylène. Ils sont installés en boucles enterrées horizontalement à faible profondeur (de 0,60 m à 1,20 m).

Dans ces boucles circule en circuit fermé de l'eau additionnée d'antigel ou le fluide frigorigène de la pompe à chaleur (selon la technologie employée).



■ **Les capteurs verticaux** sont constitués de deux tubes de polyéthylène formant un U installés dans un forage (jusqu'à 80 m de profondeur) et scellés dans celui-ci par du ciment.

On y fait circuler en circuit fermé de l'eau additionnée de liquide antigel.

Bien dimensionner les capteurs

■ La longueur totale des tubes d'un **capteur horizontal** dépasse plusieurs centaines de mètres. Ils sont repliés en boucles distantes d'au moins 40 cm, pour éviter un prélèvement trop important de la chaleur du sol. Dans le cas contraire, il y aurait risque de gel permanent du sol.

On estime la surface de capteur nécessaire de **1,5 à 2 fois la surface habitable à chauffer**. Pour une maison de 150 m², le capteur occupera entre 225 et 300 m² de votre jardin.

■ Pour les **capteurs verticaux**, deux sondes géothermiques de **50 m de profondeur** conviennent pour chauffer une maison de 120 m² habitables.

L'emprise au sol est minime par rapport à des capteurs horizontaux.

Prendre quelques précautions

■ Les **capteurs horizontaux** doivent respecter certains principes de pose.

Pelouse, massifs de fleurs et buissons peuvent cohabiter avec le capteur horizontal enterré.

La surface au-dessus du capteur doit être perméable (pas de terrasse ou de construction) et ne pas être traversée par des réseaux d'eau (risque de gel). Le terrain ne doit pas être trop pentu, pour ne pas avoir à faire de remblai. Un sol rocheux est



■ Choisir une configuration

■ Actuellement, en France, ce sont les configurations avec capteurs horizontaux qui sont les plus répandues. Ces systèmes sont **les moins coûteux** mais nécessitent de disposer d'une **surface de terrain suffisante**. Ils sont donc surtout réservés au chauffage des maisons individuelles.

■ Les configurations verticales sont très bien développées à l'étranger et l'on commence à voir des réalisations en France. Ces systèmes sont **plus coûteux** mais sont un peu plus performants. Leur **emprise au sol est nettement plus réduite**. Ils peuvent donc convenir pour chauffer des maisons individuelles, mais surtout de petits ensembles de logements et d'immeubles de bureaux qui sont limités par la surface environnante.

Une deuxième différence, les technologies de pompes à chaleur

■ Le procédé à détente directe

Le fluide frigorigène circule dans les capteurs et le plancher chauffant. Les constructeurs parlent alors de PAC sol / sol. Ce procédé n'est utilisable qu'avec des capteurs horizontaux.

■ Le procédé avec fluide intermédiaire

De l'eau additionnée d'antigel circule dans les capteurs et de l'eau circule dans les émetteurs de chauffage. Le fluide frigorigène reste confiné dans la PAC. On parle de PAC de type eau glycolée / eau. Le procédé est utilisable en capteurs horizontaux ou verticaux.

Des éléments de choix pour la solution qui vous convient

PAC à détente directe	
Chauffage d'appoint	pas nécessaire
Eau chaude sanitaire	production possible en période de chauffage
Rafrâchissement	pas possible sur plancher chauffant, possible avec des ventilo-convecteurs
Adaptabilité	difficulté avec le plancher, si souhait éventuel de changer de mode de production de chaleur
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • système simple • coût limité
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • grosse quantité de fluide frigorigène • étanchéité du circuit primordiale • utilisation des capteurs verticaux impossible • mise en œuvre du circuit de chauffage délicate
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • d'investissement : de 70 à 100 € TTC par m2 chauffé hors eau chaude sanitaire et rafraîchissement • de fonctionnement : de 2,3 à 3,5 € TTC par m2 et par an
PAC à fluides intermédiaires	
Chauffage d'appoint	pas nécessaire
Eau chaude sanitaire	production possible (PAC indépendante ou non)
Rafrâchissement	possible et bien maîtrisé
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • peu de fluide frigorigène • fluide frigorigène confiné dans la PAC • le circuit de chauffage peut être conservé, si souhait éventuel de changer de mode de production de chaleur • installation des capteurs simple
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • coût d'investissement supérieur à la détente directe pour les petits logements
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • d'investissement : Systèmes à capteurs horizontaux de 85 € TTC par m2 chauffé (option chauffage) à 135 € TTC par m2 chauffé (option chauffage et rafraîchissement) Systèmes à capteurs verticaux de 145 à 185 € TTC par m2 chauffé • de fonctionnement : de 2,3 à 3,5 € TTC par m2 et par an

Superstitions

• **L'herbe à la « serpent »** : Elle donne du lait aux jeunes mères. (Il s'agit du gouet) et fait pondre les poules



En vacances

Pourquoi penser à la prévention des déchets ?

Lorsqu'on est en vacances, comme le reste de l'année, nous produisons des déchets. Ce sont aussi des moments privilégiés, où nous sommes disponibles pour réfléchir à nos actes quotidiens et « consommer responsable ».

A quels niveaux agir ?

- Avant de partir
- Sur la route des vacances
- Choisir son hébergement
- Une fois sur place
- A la plage
- A l'étranger

Avant de partir

- videz le réfrigérateur des produits périssables. Si vous pensez ne pas pouvoir les consommer, n'oubliez pas qu'ils feront peut-être plaisir à vos voisins qui partent plus tard.
- c'est le moment idéal pour faire le point sur la date de péremption des surgelés dans le congélateur et, mieux, pour le vider, le dégivrer et prévoir son arrêt pendant les congés.

Sur la route des vacances...

- bien préparer le panier de pique-nique pour ne pas emporter plus qu'on ne va consommer
- stocker les produits sensibles à la chaleur dans une glacière,
- pour vos achats, si vous n'avez pas de panier, utilisez de préférence des sacs-cabas (réutilisables), désormais disponibles dans de nombreuses grandes surfaces,
- après le pique-nique, rassembler les déchets dans un sac pour les jeter dans une poubelle. Ou mieux, sur une aire d'autoroute avec un point recyclage, prendre soin de jeter les emballages recyclables dans la poubelle de tri correspondante.
- inutile de rappeler qu'un déchet, même biodégradable, ne doit pas être jeté par la fenêtre...

Choisir son hébergement

- choisir des lieux d'hébergement où le respect de l'environnement est intégré dans les pratiques de l'exploitant : hôtels, campings...
- en particulier, l'écolabel européen peut guider votre choix. Voir à ce propos le site www.eco-label.com (catégories « hébergement touristique » et « campings »).

Une fois sur place

- comme à la maison, les médicaments pour soigner les petits maux de l'été sont à rapporter avec leurs emballages chez le pharmacien
- acheter les produits alimentaires au fur et à mesure de ses besoins, notamment les fruits et légumes qui se flétrissent vite lorsqu'il fait chaud, et perdent rapidement leurs vitamines.

A la plage

- préférer des sacs ou paniers un peu lourds pour transporter vos affaires, car un sac trop léger risquerait de s'envoler. De même, être particulièrement attentif à tous les objets légers (plastique souple, polystyrène) apportés sur la plage, que le vent risque d'entraîner.
- jeter ses déchets dans les poubelles : l'opération Vacances Propres en a pourvu 1300 stations de tourisme, en permettant même le tri des emballages (sacs à rayures jaunes)
- éteignez bien vos cigarettes et ne laissez pas trainer les mégots.

A la montagne

Le poids étant la première contrainte, privilégiez les produits en vrac, ce qui limitera le poids et la quantité d'emballages vides à rapporter.

Le papier hygiénique utilisé sera enterré pour des questions d'esthétique et il sera ainsi plus rapidement décomposé.

Inutile de rappeler que l'on ne brûle pas ses déchets en montagne : émissions importantes de dioxines et de nombreux déchets ne sont pas détruits par un simple feu... sans parler du risque d'incendie.

S
E
T
I
C
H
I
E
S
F
I
C
H
E
S
S
E
T



Nos déchets, ayons une attitude citoyenne !

- Tout propriétaire possédant des haies, des fleurs, des arbustes ou des arbres en bordure de la voie publique, se doit de couper les branches et autres végétations qui dépassent sur la chaussée afin de ne pas perturber la visibilité et le libre passage.
En cas de non respect, un rappel par courrier individuel sera adressé à chacun des propriétaires concernés.
- Il est vraiment regrettable de constater que des déchets végétaux sont régulièrement déposés en bordure de certains chemins. Ces sentiers bucoliques sont d'un grand intérêt floristique.
Il est demandé aux auteurs de ces dépôts de bien vouloir s'organiser pour utiliser les déchetteries de la communauté de communes qui sont accessibles gratuitement.

Puits et forages

La préfecture de la Charente-Maritime vous informe que, si vous possédez un puits ou un forage domestique, vous devez le déclarer auprès de votre mairie avant le 31 décembre 2009.

Ceci pour répondre à 3 objectifs :

- préserver la qualité des eaux souterraines
- éviter les contaminations du réseau public d'eau potable
- prévenir les risques sanitaires liés à la consommation d'eau non potable

Cette obligation est obligatoire pour tous les puits et forages, mêmes anciens, existants à la date du 31/12/2008.

Elle concerne tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine (forage ou puits) dont l'usage est domestique : arrosage de jardin, lavage de voiture, soins d'hygiène, alimentation...

(Art. L 914-2 du Code de l'environnement)

Pour en savoir plus, connectez vous sur

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/>

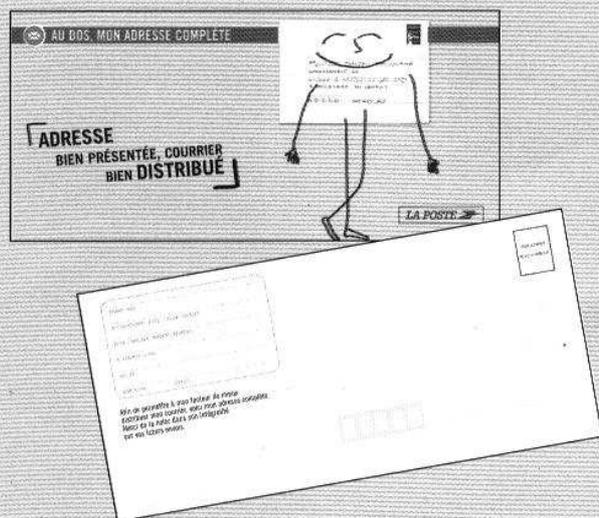
ou

Appeler la Délégation Interservices de l'eau au 05 46 68 60 68 ou 05 46 68 60 24



POUR VOTRE COURRIER

Diffusez votre adresse bien présentée et utilisez les cartes postales gratuites mises à votre disposition dans votre bureau de Poste.



ADRESSE BIEN PRÉSENTÉE, COURRIER BIEN DISTRIBUÉ

Une adresse bien présentée permet de distribuer votre courrier dans les meilleures conditions.

Afin de vous faire bénéficier d'un service plus rapide et plus fiable, je me permets de vous donner quelques conseils sur cette carte.

Pour vous aider à diffuser votre adresse bien présentée à vos correspondants, des cartes postales gratuites sont à votre disposition dans votre bureau de Poste.

*Merci par avance,
Votre facteur*



LES 6 CONSEILS DE VOTRE FACTEUR

- Écrivez bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal.
- Écrivez en majuscules le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse.
- Ne mettez jamais de virgule après le numéro de rue.
- Écrivez votre adresse sur 6 lignes maximum.
- Pour vos courriers manuscrits, utilisez de préférence des enveloppes précaisées.
- Précisez votre adresse expéditeur au dos, ou au recto en haut à gauche.

Maison individuelle

Monsieur Bernard MARCELIN
65 RUE PIERRE SEMARD
54000 NANCY

Appartement

Monsieur Daniel DELHOURME
APPARTEMENT 25
ENTREE B RESIDENCE LES IRIS
3 BOULEVARD DU LEVANT
95220 HERBLAY

ADRESSE BIEN PRÉSENTÉE, COURRIER BIEN DISTRIBUÉ

Voici mes conseils de présentation pour votre adresse.
Merci de bien la diffuser à tous vos correspondants.

PRENOM - NOM

N° D'APPARTEMENT - ETAGE - COULOIR - ESCALIER

ENTREE - BATIMENT - IMMEUBLE - RESIDENCE

N° ET NOM DE LA VOIE

LIEU-DIT

□ □ □ □ □

CODE POSTAL

LOCALITE

LES BOITES AUX LETTRES

1. Le format

- **Pour les constructions antérieures au 12 juillet 1979**

Pour tous les bâtiments d'habitation construits avant le 12 juillet 1979, les prescriptions relatives aux boîtes aux lettres normalisées ne sont obligatoires que dans la mesure où la construction a fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979, pour surélévation ou addition aux dits bâtiments.

> Même en l'absence de toute obligation, n'hésitez pas à installer des équipements normalisés, la desserte des résidents en sera améliorée.

> Si pour des raisons de place, vous ne pouvez installer les boîtes au format de la norme NFD27 404 ou 405, choisissez un modèle de profondeur réduite, conforme à la norme NFD27 407 ou 408 (dimensions inférieures minimales des alvéoles (HxLxP) : 340 mm x 260 mm x 130 mm).

Les normes NF D27 407 ou 408 publiées en août 2004, définissent des boîtes aux lettres identiques à celles de la norme NF D 27 404 ou 405, à l'exception de la profondeur qui est réduite au minimum 130 x 260 x 340 mm (la plus petite dimension étant la profondeur).

Elle conserve les avantages de la boîte NF D 27 404 ou 405 (ouverture totale et serrure compatible avec la distribution postale) mais ne permet pas de recevoir tous les objets volumineux.

Caractéristiques de l'équipement normalisé

- **Pour les constructions postérieures au 12 juillet 1979**

L'arrêté n° 1802 du 29 juin 1979 rend obligatoire l'installation de boîtes aux lettres normalisées pour toutes les constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire postérieur au 12 juillet 1979, à raison d'une boîte par logement.

À défaut, les objets de correspondance risquent d'être mis en instance au bureau de Poste de rattachement.

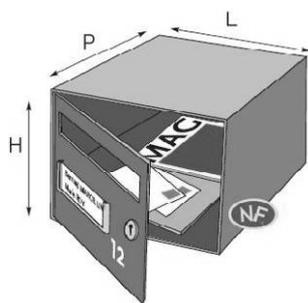
Une boîte aux lettres normalisée a un volume suffisant pour recevoir directement des courriers volumineux sans que cela nécessite un déplacement au bureau de Poste.

CE QUI EST OBLIGATOIRE :

Les caractéristiques de ces boîtes sont notamment :

- de grandes dimensions (au minimum 260 (H) x 260 (L) x 340 (P) mm) ;
- une ouverture totale de la porte laissant l'accès à tout le volume intérieur de la boîte ;
- une serrure compatible avec la distribution postale : le facteur peut ouvrir la porte de la boîte pour y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction.

Boîte aux lettres normalisée AFNOR NFD27 404 ou 405 préconisée par La Poste
(Obligatoire pour les habitations ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire après le 12 juillet 1979).



DIMENSIONS INTÉRIEURES MINIMALES (H x L x P) :

- 260 mm x 260 mm x 340 mm
ou
- 260 mm x 340 mm x 260 mm
ou
- 340 mm x 260 mm x 260mm

2. L'identification de la boîte aux lettres

CE QUI EST OBLIGATOIRE : La boîte aux lettres doit comporter un porte-étiquette sur la face avant et à l'intérieur de chaque alvéole. Le nom des résidents et un numéro sur la boîte aux lettres permettent d'identifier sans erreur le destinataire du courrier.



- > Assurez-vous que les données nominatives sont inscrites sur la face avant de la boîte aux lettres dans le porte-étiquette prévu à cet effet et que le nom de chacun des habitants est reporté à l'intérieur de l'alvéole pour une lecture aisée lors de l'ouverture des portes.
- > Pour une meilleure lisibilité, le nom de tous les résidents est écrit en caractère d'imprimerie et en majuscule. Les caractères ont une hauteur de 10 mm environ et sont de préférence noirs sur fond clair.
- > Les numéros **sont inscrits sur la boîte**, séparés du nom et donc inamovibles. Assurez-vous que les boîtes aux lettres d'une batterie sont numérotées de haut en bas et de gauche à droite.
- > Prévoir une boîte pour chaque commerce rattaché à l'adresse.

Suggestion : Nous invitons la population à rendre plus agréables pour eux et pour le facteur leurs boîtes aux lettres en les décorant à leurs goûts !!!

Carte d'identité

La carte nationale d'identité est valable 10 ans.

Pièces à produire :

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance original de moins de 3 mois et du livret de famille en cas de veuvage.
- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles.
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, eau, ...)
- 1 attestation de domicile pour les personnes majeures hébergées par un tiers.
- La preuve de Nationalité Française (carte d'électeur) pour les personnes nées à l'étranger.
- L'ancienne carte périmée ou la déclaration de perte ou de vol. En cas de non-présentation de l'ancienne carte ou de la déclaration, une somme de 25€ sera demandée.

Pour un **mineur**, présence indispensable du demandeur et du parent ayant l'autorité parentale. En cas de divorce, apporter une copie du jugement définitif du divorce avec entête et cachet du Tribunal

Passeport

Le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures, 5 ans pour les mineurs.

Attention : depuis le 2 mai 2006, le passeport est électronique.

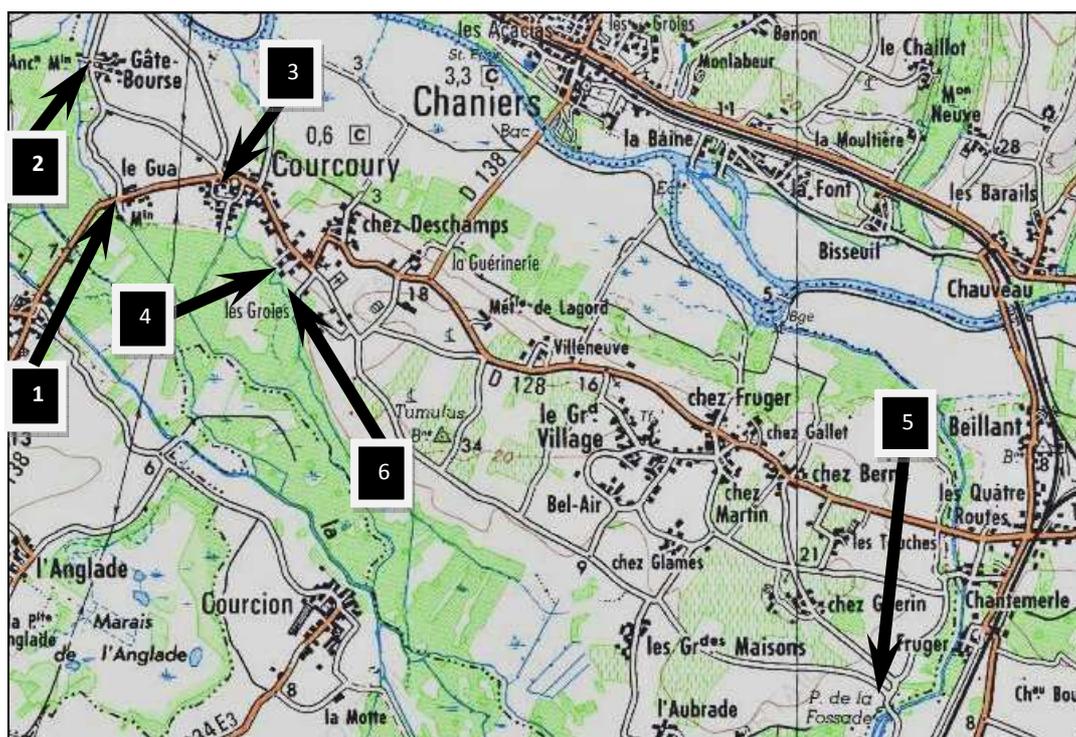
Pièces à produire :

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance original de moins de 3 mois.
- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles.
- 88€ en timbres fiscaux pour les adultes, 44€ en timbres fiscaux pour les enfants de 15 à 18 ans ou 19€ en timbres fiscaux pour les enfants de moins de 15 ans.
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, eau, ...)
- La preuve de Nationalité Française (carte d'électeur) pour les personnes nées à l'étranger.
- L'ancien passeport ou la déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie, Commissariat).
- Copie de la carte nationale ou, si vous n'avez pas de carte d'identité, un certificat de nationalité à retirer au Tribunal d'Instance de Saintes.

Pour un **mineur**, présence indispensable du demandeur et du parent ayant l'autorité parentale. En cas de divorce, apporter une copie du jugement définitif du divorce avec entête et cachet du Tribunal.

Les Aires de pique-nique

Réparties sur tout le territoire de Courcoury, pas moins de 6 haltes bien agréables sont à la disposition des promeneurs.



1. Le Gua : Située sur la Chaussée de Courpignac, elle offre aux marcheurs, aux cyclistes et aux pêcheurs une étape bien séduisante. Les automobilistes n'ont été oubliés. Un parking a été aménagé à leur intention le long de la chaussée. Deux tables avec bancs ont été installés, une pelouse y a été réalisée, nouveaux arbres et plantes sur le talus y ont été installés. Ce chantier conséquent a été réalisé par les employés techniques, avec le concours de quelques agriculteurs équipés de remorques pour l'apport de terre et avec les conseils techniques de la **Pépinière Départementale de Trizay**.

2. Aire de Gatebourse : Les terrains alentour de la "Maison de la Chasse" ont été nettoyés, tondués et arborés. Deux charrues rappellent le caractère agricole de ce village.

3. Aire de Mealhada : Tout près de la mairie, c'est un lieu de pique-nique, de repos avec des aménagements de jeux pour les enfants, les adolescents et bien sûr pour les adeptes des jeux de boules.

4. Aire des Obiers : Située dans le bas du lotissement, aux portes du marais, elle dispose d'une table de pique-nique. Lieu de prédilection pour une immersion totale dans la flore spécifique locale : obiers, prêles...

5. L'aire de la Fossade : En limite avec St-Sever de Saintonge, nombre de marcheurs, cyclistes ont déjà apprécié les qualités de cette étape en bord de Seugne, très appréciée des pêcheurs. Quelques embellissements sont au programme.

6. L'Aire de l'Eau Vive : Havre de fraîcheur, située entre les Groies et le lotissement des Obiers, d'importants travaux restent à effectuer. Aplanissement du terrain, sécurité d'accès à la rivière, embellissement et aménagement sont prévus dans les mois à venir afin d'y installer un mobilier de pique-nique.



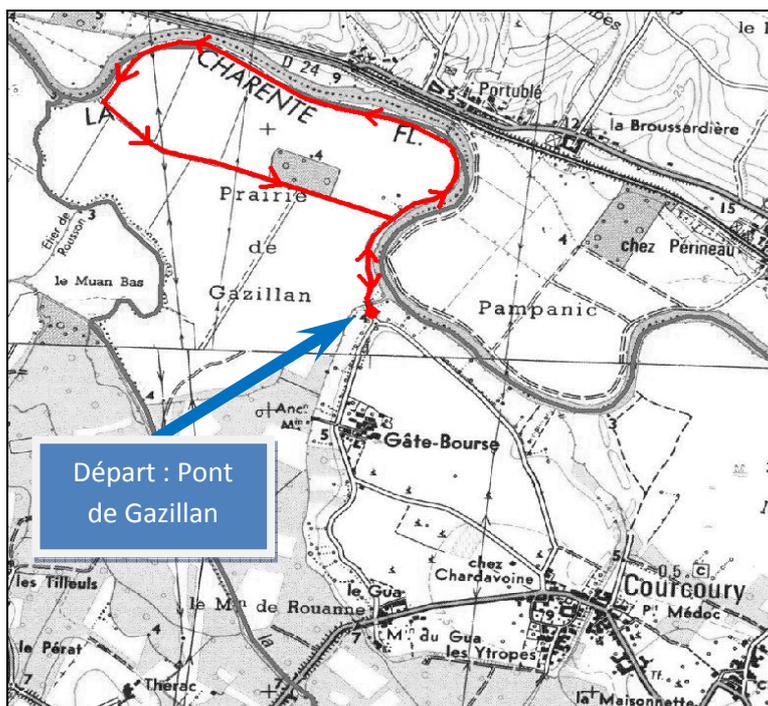
Cyclistes au repos à l'aire du Gua

L'ECHO DES MARAIS

Baladez-vous !

Sachons profiter des atouts de notre commune rurale pour faire des randonnées pédestres ou en vélo.

Découvrir les bords de la Charente à travers la prairie de Gazillan



Pour cette promenade plusieurs départs sont possibles :

- soit du Bourg partir de l'église direction Les Gonds sur RD 128 prendre la première rue à droite (chemin du printemps) pour rejoindre le pont de Gazillan.
- soit de Gâte Bourse prendre le chemin de Gazillan jusqu'au pont.
- soit directement du pont de Gazillan

A partir du pont de Gazillan vous suivrez dans un premier temps un chemin goudronné qui vous conduira au Port-Hublé

Puis vous suivrez un chemin herbeux qui vous conduira jusqu'à une petite passerelle. Une fois franchie cette passerelle, vous prendrez à gauche un chemin blanc qui vous ramènera au chemin goudronné du départ puis au pont de Gazillan.

A pied comptez une petite heure et à vélo une demie heure pour faire le tour de cette prairie qui vous fera découvrir une faune et flore riches et qui vous permettra certainement de rencontrer quelques fidèles pêcheurs.

Partagez avec nous le plaisir de découvrir notre commune en nous faisant partager vos propres itinéraires par le biais du journal communal en les transmettant à la Mairie.

La Flore de Courcoury



Véronique des champs

Plante annuelle commune dans les champs et les jardins, les terres en friche et les talus.

C'est assurément une des 1ères fleurs printanières.



Fritillaire pintade

(ou Œuf de pintade, bonnet de prêtre)

Elle mesure entre 20 et 40 cm. de haut. Elle possède un bulbe globuleux qui contient des alcaloïdes vénéneux. Les fleurs solitaires (ou groupées par deux ou trois) sont rose foncé, panachées en damier pourpre et blanchâtre. Elle est indicateur de milieu humide. Elle fleurit entre mars et mai dans les prairies hygrophiles. Elle bénéficie d'un arrêté de protection.

Elle est devenue très rare car son bulbe est détruit par les fertilisants.

Elle est absolument interdite de cueillette



Renoncule ficaire– **FICAIRE FAUSSE RENONCULE (OU HERBE AUX HÉMORROÏDES, FAUSSE CHÉLIDOINE, EPINARD DES BÛCHERONS)**

Fleurs jaune vif, de 2/3 cm. – 8/12 pétales étroites – 3 sépales – Feuilles en cœur, vert foncé, luisantes. Pousse à l'ombre et au soleil. Racines et feuilles contiennent des substances astringentes et anti-hémorroïdales.



Dame d'onze-heures (ornithogale)

Vivace à bulbe toxique, de taille de 10 à 30 cm. elle fleurit d'avril à juin dans les prés, vergers, vignes.

Fleurs blanc neige de 3 cm en étoile
Les feuilles sont toutes à la base, en ruban parcourues d'une rayure blanche au milieu.



POPULAGE DES MARAIS
(OU SOUCI D'EAU – CALTHA DES MARAIS)

Fleurs jaune doré de 2 à 4 cm. Feuilles en forme de cœur, dentées, brillantes. Pousse dans les marais, les bords de cours d'eau, prairies inondées, fossés, rigoles...de : mars à août. De 10 à 50 cm, elle est toxique, toute la plante contient des substances révulsives



CARDAMINE DES PRÉS
(OU CRESSONNETTE, CRESSON DES PRÉS)

Vivace de 20 à 50 cm. elle pousse en colonie et fleurit d'avril à juin, dans les prairies humides, fossés, bois clairs et humides. Fleurs rose ou lilas, en grappe lâche. Toute la plante contient des substances antiscorbutiques, toniques, sédatives, antirhumatismales.



PERVENCHE (OU HERBE DES SORCIERS, VIOLETTE DES SERPENTS)

Fleurs de 2.5 à 3 cm. violettes à couronne centrale blanche et velue toujours solitaire. Feuilles luisantes
A usage officinal.



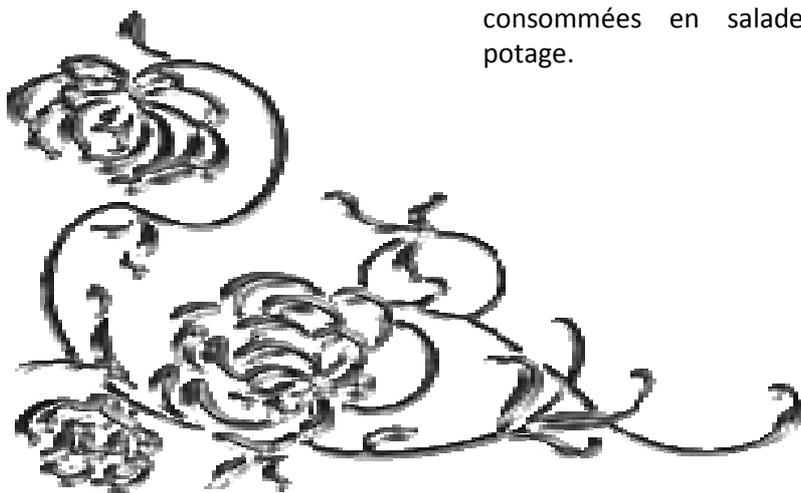
Trèfle rouge, trèfle des prés

Fleurs roses ou pourpres de 1 à 2 cm.
Feuilles portant une marque claire en V
Cultivée comme fourrage, les fleurs contiennent des substances anti-inflammatoires et antianémiques
Les feuilles peuvent être consommées en salade ou en potage.



Consoude officinale (OU HERBE A LA COUPURE, LANGUE DES VACHES, OREILLES D'ÂNES, HERBE AUX CHARPENTIER)

Le nom de consoude vient du grec et veut dire « qui aide à la soudure) Etait utilisée pour fermer es plaies.
Vivace de 0.50 m à 1 m., elle fleurit en colonie, de mai à juillet sur les bords des cours d'eau, les lieux marécageux, les fossés, chemins, prés et bois humides
Fleurs en cloche pourpre violacé ou blanc-jaune.
La plante contient des substances cicatrisantes; mais les feuilles contiennent un alcaloïde qui peut être nocif. Elle peut être utilisée par les jardiniers.



NOTRE CLIN D'OEIL HISTORIQUE

ÉGLISE SAINT MARTIN DE COURCOURY



*Le chevet et le clocher forment
un ensemble Roman très cohérent
(XIIème siècle)*

Cette église, édifiée le long d'une voie romaine, a succédé à des sanctuaires plus anciens dont il ne reste que peu de traces. Elle est dédiée à Saint Martin.

Saint Martin est né en 316 en Europe Centrale où son père, officier dans l'armée romaine, était en garnison. Sa famille revenue à Pavie, c'est là qu'il passe son enfance et qu'il fréquente une communauté de chrétiens dont le culte venait d'être autorisé par l'Empereur Constantin.

A cette époque il rêve de devenir moine mais il doit s'enrôler dans l'armée se soumettant ainsi à la volonté de ses parents. En 331 à 18 ans, il se trouve en garnison en Gaule, à Amiens. C'est l'hiver, le froid est rude. Aux portes de la ville il aperçoit un pauvre homme grelottant, abandonné de tous. Pris de compassion il saisit son épée, partage en deux son manteau et en donne la moitié à ce chemineau. La nuit suivante le Christ lui apparaît vêtu de la partie du manteau dont il avait recouvert le pauvre et il l'entend dire : « c'est Martin qui m'a recouvert de ce vêtement ». Peu après, Martin reçoit le baptême mais n'est dégagé de ses obligations envers l'armée que beaucoup plus tard, en 356. Il a alors 40 ans. Il se précipite à Poitiers pour y rencontrer Hilaire, le Saint évêque dont la renommée est immense. Avec sa bénédiction il devient l'un des fondateurs de la vie monastique en Gaule (monastère de Ligugé). En 371 le siège épiscopal de Tours étant vacant, des clercs et des fidèles de cette ville viennent le chercher et le consacrent évêque. « Il avait toute la dignité d'un évêque, sans abandonner le genre de vie et la vertu d'un moine » dira Sulpice Sévère,

son biographe. Conscient de sa mission apostolique, il évangélisera les campagnes de son diocèse encore livrées aux cultes idolâtres. Sa réputation de sainteté était si forte que son autorité s'imposait même aux plus grands personnages. Et néanmoins jusqu'à sa mort en 397 il fit preuve de la même humilité et de la même charité exemplaires ⁽¹⁾.

Telle est l'histoire édifiante de Saint Martin, mais revenons à l'église de Courcoury. Pour l'essentiel l'édifice à nef unique existant aujourd'hui date de la seconde moitié du XII^e siècle.

A l'extérieur, le chevet en est l'élément le plus remarquable ; il est limité, de part et d'autre, par deux contreforts et divisé, par deux colonnes semi engagées, en trois parties percées chacune d'une fenêtre en plein cintre. L'ensemble est unifié par un élégant liseré surmontant les fenêtres et les reliant les unes aux autres.

Cette harmonie très simple est complétée par une corniche à modillons.

Sur le mur Sud l'élévation de la nef a conservé des fragments d'un parement de petits moellons cubiques et des traces de fenêtres, témoins d'une construction plus ancienne (XI^e siècle). Ce mur est percé de trois fenêtres romanes.

Le clocher carré est massif. Il est recouvert d'un toit à quatre pentes, presque plat, et présente sur deux de ses faces de belles fenêtres romanes géminées.

A la fin du XV^e siècle une chapelle a été ajoutée sur le côté nord.

Enfin la façade Occidentale est beaucoup plus récente ; en effet la nef, allongée de neuf mètres en 1770, se termine par une façade classique d'assez bonne facture avec ses bossages et son fronton. On peut regretter l'élévation de cette nouvelle façade au XVIII^e siècle car elle nous prive de la façade du XII^e siècle. Mais on peut aussi se demander pourquoi la paroisse a éprouvé le besoin d'allonger la nef de son église à cette époque ? Accroissement de la démographie ? Lié à quel progrès de l'économie locale ?

La suite de la visite au prochain numéro

Michel BOUTINON

(1) Les informations contenues dans ce paragraphe sont extraites de la biographie de Sulpice Sévère (342 – 420). Rappelons qu'à cette époque la rigueur du travail n'était pas celle qui est exigée des historiens à l'heure actuelle.

Superstitions

- Si vous entendez chanter le coucou alors que vous êtes à jeun le matin, votre conjoint(e) vous trompe.
- Toujours à propos du coucou : quand vous l'entendez chanter la première fois de l'année, ayez de l'argent sur vous : fortune assurée

L'évolution de la population de Courcoury

à travers les archives municipales

Année	Population de Courcoury
1821	1016
1831	1055
1836	985
1841	952
1846	921
1851	900
1856	913
1861	878
1866	854
1872	856
1876	834
1881	806
1886	751
1891	740
1896	703
1901	655
1906	627
1911	559
1921	556
1926	509
1931	477
1936	480
1946	488
1954	534
1962	528
1968	471
1975	525
1982	546
1990	571
1999	567
2009	718

Le recensement effectué au début de l'année m'a conduit à m'interroger sur l'évolution démographique de notre commune. Courcoury dispose d'archives détaillées sur le dénombrement de sa population entre 1851 et 1946. Grâce aux informations complémentaires transmises par l'INSEE, j'ai pu reconstituer l'évolution démographique de notre commune depuis 1821. Ce tableau est révélateur d'une commune rurale française.

Nous constatons au début du XIX siècle l'importance et la croissance de la population qui peut venir expliquer l'agrandissement de notre église. Nous remarquons après 1831 une diminution de la population qui devient surtout sensible à la fin du XIX siècle et au début du XX siècle. Entre 1831 et 1931 notre commune perd la moitié de sa population. Cette évolution correspond à celle du département et de la région. Cette perte de population s'explique par la dénatalité et l'exode rural qui marque les campagnes françaises. Grâce aux archives de la commune nous pouvons constater que la commune se vide en priorité de ses journaliers agricoles et des populations vivant en dehors du Bourg. La crise du phylloxera qui touche la vigne dans les années 1870 est pour notre commune une explication majeure de sa dépopulation.

Courcoury est ici un bon exemple d'une ruralité liée au travail de la terre.

Nous constatons qu'après la seconde guerre mondiale la population se stabilise autour de 500 habitants avant de connaître une progression récente due à une nouvelle ruralité liée à la recherche d'un cadre de vie et à l'attractivité de notre département.

Les archives municipales mettent en évidence une constante en ce qui concerne la répartition de la population sur le territoire à savoir son éclatement. Les populations dites éparses ont toujours représenté l'essentiel de la population de la commune : en 1851 sur 900 habitants 116 résident dans le Bourg, en 1946 sur 488 habitants 117 résident dans le Bourg.

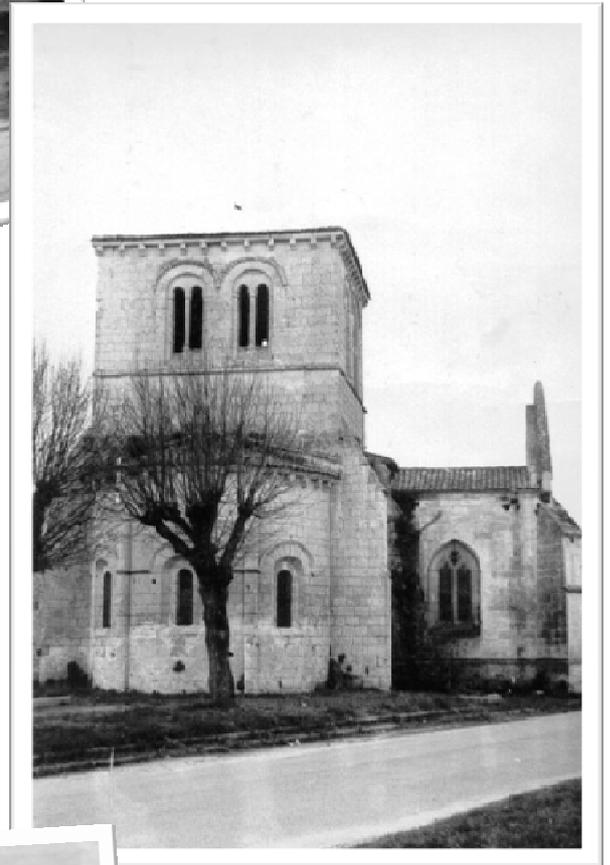
Les archives municipales sont riches et ne demandent qu'à être dépouillées pour pouvoir reconstituer l'histoire de notre commune. Les personnes qui seraient intéressées par ce travail peuvent laisser leurs coordonnées à la mairie afin de pouvoir étudier avec eux la possibilité de constituer un groupe de recherche historique.

JM Keller

Superstitions

• **Le vendredi 13** : Il est recommandé de faire un vœu sous un figuier (réussite assurée)

Photos Anciennes



LA VIE AU QUOTIDIEN

ETAT CIVIL

➤ Naissances (depuis le 1^{er} Janvier 2009) :

- MONNEAU Clara – née le 12 Janvier 2009
- SALMONIE Tom – né le 16 Janvier 2009
- BERTEAUD Rémi – né le 14 Février 2009
- MAILLET-CHERBONNIER Mina – née le 25 Mars 2009

➤ Ils nous ont quittés (depuis le 1^{er} Janvier 2009) :



GERONAZZO Veuve SEMRE - le 22 Janvier 2009

PEPIN Michel - le 07 Février 2009

BUFFARD Romain - le 04 Mai 2009

Sincères condoléances aux familles.

➤ Remerciements :

Monsieur et Madame Buffard vous remercient très sincèrement

et vous assurent de leur amitié et de leur reconnaissance.

Zu'il est précieux de se sentir entourés en de tels moments.

Je vous remercie du fond du cœur.

Une fois de plus, nous avons pu constater combien

votre présence nous est cher

*Mr et Mme Buffard Stéphanie, Christophe et Quentin
9 rue des gros bonnets 17100 Courcouray*



Remèdes

- Certaine espèce de limace grise contient dans la tête une écaille dure qu'on recueillait dans un petit sachet et qu'on suspendait au cou des jeunes enfants au cours des **douleurs dentaires**.

La vie à l'école de Courcoury

Pour l'année scolaire 2008 – 2009 l'école élémentaire a accueilli 43 élèves répartis en deux classes :

- 17 élèves dans la classe de Mme Massé (CP et CE1)
- 26 élèves dans la classe de Mme Brunet (CE2 – CM1 et CM2)

Baby-foot

Depuis Noël, les élèves de l'école de Courcoury, ont la chance de pouvoir jouer tous les jours au baby foot.

Cette activité conviviale (et sportive!) développe la capacité de chacun à coopérer, partager et respecter les autres et le matériel.

Alors un grand merci au Père Noël, qui grâce à notre dynamique association des parents d'élèves, nous a livré ce formidable cadeau.

L'équipe éducative



Information spectacle:

Dans le cadre du projet de chorale, la classe des CE-CM1-CM2 présentera deux spectacles en collaboration avec des classes d'écoles voisines, mardi 2 Juin au théâtre Le Gallia de Saintes (sur invitation) et jeudi 4 Juin au festival de Préchernac (19heures).

La vie à l'école se passe avant tout dans la classe. Celle de Mme Brunet a été refaite pendant l'été 2008 grâce au savoir faire des employés techniques de la commune. Celle de Mme Massé sera l'occasion de travaux pendant l'été 2009.

Depuis 2006 Sophie Rouger, employée de vie scolaire, participe de façon efficace au bon fonctionnement de notre école. Son contrat de 3 ans arrive à sa fin. La directrice de l'école et le conseil municipal ont demandé aux services de l'État le maintien de cet emploi. En effet Sophie Rouger a su par ses compétences, sa disponibilité et son contact avec les enfants prendre toute sa place dans la vie de notre école. Nous ne pouvons qu'espérer que les services de l'État prendront en ce qui la concerne la bonne décision à savoir son maintien parmi nous. De toute façon qu'elle soit remerciée pour le travail fait depuis 3 ans.

Mais la vie de la classe se déroule aussi à l'extérieur.

Le sport à l'école

Encadrés par des éducateurs de la Communauté de communes du Pays Santon les enfants ont pu pratiquer des sports différents : lutte, rugby et natation.



Les sorties de l'école

Sécurité routière

Une animatrice et un animateur; animent la piste de sécurité routière de Saintes. Nous apprenons les règles de sécurité. Nous appliquons ces règles sur des jeux d'ordinateur et sur des vélos (piste cyclable). Lors de la deuxième séance, les CM1/CM2 ont été notés.

Les animateurs donnent à chacun un dossard pour pouvoir évaluer les compétences. Les élèves ayant obtenu les meilleurs scores iront participer à la finale en Juin, en compétition avec d'autres enfants d'écoles voisines.

Robin



La pièce de théâtre: l'imparfait

Nous sommes partis voir un spectacle au Gallia théâtre de Saintes.
Cela s'appelait l'Imparfait parce que les personnages n'étaient pas très beaux. Dans cette pièce, les personnages ne montrent pas leurs visages, ils mettent un masque.

L'histoire: (inspirée de Riquet à la houppe de C. Perrault)

Un roi et une reine voulaient un enfant, alors une fée les aida. Un enfant naquit mais il était très laid, la reine pensa que personne ne voudrait de lui.

Un jour Riquet, l'enfant devenu jeune homme, était parti chercher son père, il se retrouva dans les bois. Il entendit des pleurs alors il alla voir ce qui se passait. Il vit une femme qui pleurait tout bas.

Elle se trouvait trop bête, Riquet la consola et comme, Riquet et elle avaient des défauts, ils tombèrent amoureux l'un de l'autre et finirent par se marier.

Lucie

La vie à l'école c'est aussi la cantine et l'accueil périscolaire Les Renardeaux

Pour la cantine les enfants le disent :

La cantine

Tous les jours je mange à la cantine et quand je mange à la cantine c'est amusant de voir Sabrina et Françoise se chamailler. A la cantine, je mange des frites, du poulet, du poisson et des lasagnes.

C'est bon ! Je mange avec mes camarades, nous sommes huit enfants sur une table.

Henry HEARN

Pratiquement tous les élèves de l'école mangent à la cantine où l'excellente cuisine est préparée par Mme Françoise Audaire. Depuis la rentrée nous avons obtenu de la CDC que deux personnes encadrent les enfants pendant le repas et jusqu'à la reprise de leur surveillance par les enseignantes à 13h20.

En 2010 la municipalité portera son effort sur la rénovation de la cantine.

Le repas de Noël

Le vendredi 19 Décembre nous sommes allés à l'Amarillys, restaurant de Courcoury, pour déjeuner. Nous avons mangé:

- assiette de charcuterie.
- gratin dauphinois, cuisse de poulet, brocolis et champignons.
- mousse au chocolat.

Le repas était très bon.

Delphine

Merci au conseil municipal qui a proposé et financé cette sortie très réussie.

L'équipe éducative

L'accueil périscolaire : les Renardeaux

Depuis la rentrée nous avons obtenu de la CDC une extension des horaires pour un meilleur service aux familles. Les enfants peuvent y être accueillis de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h.

Sabrina Lusseau est chargée par la CDC de cet accueil, aidée par Mme Yvette Bodin. Elle dispose d'un budget alloué par la municipalité pour l'achat de matériels et de jeux. Le Père Noël des parents d'élèves a été aussi généreux cette année pour les enfants des Renardeaux.

Le matin les enfants ont à leur disposition des jeux, des coloriages et un coin calme pour lire ou se reposer.

Le soir les enfants prennent un goûter gratuit qui fut mis en place depuis avril 2008. Vers 17h, si le temps le permet ils sortent dans la cour pour des jeux collectifs et vers 17h30 ils rentrent pour les devoirs ou des activités diverses.

En partenariat avec les services de la CDC, les enfants choisissent aussi des activités qui ont lieu une fois par semaine sur une période de deux mois. Cette année ils ont pu se voir offrir des activités aussi diverses que VTT, aquarelle, multisports, sanguine, tir à l'arc et jeux de raquettes.

Au nom des enfants, nous remercions le personnel pour son professionnalisme et sa disponibilité.



Photo du coin repos : investissement fait en décembre

Pour améliorer encore l'accueil des enfants la municipalité travaille sur trois projets prioritaires qui devraient se concrétiser pendant l'année scolaire 2009 – 2010 :

- une fermeture amovible du préau pour permettre aux enfants d'être mieux protégés des intempéries pendant les récréations, de disposer d'un espace fermé pour faire du sport et pour certaines activités périscolaires.
- un changement du mode de chauffage pour répondre à la vétusté de la chaudière actuelle, à un besoin d'économie d'énergie et au développement des énergies nouvelles.
- une nouvelle entrée de l'école plus sécurisée.

L'école maternelle

Pour l'année scolaire 2008 – 2009, 23 élèves de 3 à 5 ans de la commune de Courcoury ont bénéficié de la nouvelle école maternelle de Les Gonds.

Depuis 2006 l'école maternelle est intercommunale entre les communes de Courcoury et de Les Gonds. La convention signée pour une période expérimentale de trois ans arrive à échéance. La municipalité a souhaité le renouvellement de cette convention pour les raisons suivantes :

- le nombre d'élèves ne permet pas de concevoir une section de maternelle sur la commune et les orientations du ministère de l'Éducation Nationale vont plutôt vers un regroupement que vers de nouvelles créations
- permettre à Courcoury de conserver son école élémentaire en assurant le retour des élèves en CP.

L'inscription des enfants à l'école maternelle se fait d'abord auprès de la mairie de Courcoury puis auprès de la direction de l'école de Les Gonds.

Les enfants peuvent utiliser un transport collectif organisé par le Conseil général le matin et le soir.

Les familles concernées recevront par courrier les différentes informations sur les modalités pratiques au début de l'été.

L'école est une des priorités pour la municipalité.

Donner aux enfants pendant leur scolarité élémentaire sur la commune un cadre de vie qui leur permette de s'épanouir, tel est notre combat quotidien, ainsi que celui de tout le personnel enseignant et non enseignant.

Les parties encadrées sont tirées du journal d'avril 2009 de la classe des CE2-CM1 –CM2 « La souris bleue »



Rapport d'inspection du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) du 08 décembre 2008 de l'Ecole de COURCOURY

Problèmes essentiels à traiter :

Demandés :

- Traitement humidité au sol dans les toilettes du cycle II
- Réfection des peintures de la classe cycle II

Programmés :

- Travaux pour la nouvelle sortie de l'école

Commentaires :

L'Association des parents d'Elèves offre des patinettes et un babyfoot pour l'école à Noël.

La classe du cycle III a été entièrement refaite avec la rentrée.

On attend avec impatience que la sortie de l'école sur la route départementale, dangereuse, soit supprimée.

Commentaires du DDEN

« Il existe un très bon climat dans l'Ecole de COURCOURY entre les parents, la Municipalité et les Enseignants.

Les efforts de cette municipalité sont constants ; un exemple : elle propose d'inviter tous les élèves au restaurant pour le repas de Noël. »

Mr GAUCHER, DDEN de l'Ecole de COURCOURY

Rôles des DDEN

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont désignés par le Conseil départemental de l'Education Nationale. Les candidatures sont présentées par les Présidents de Délégation à l'Inspecteur de l'Education Nationale, chargé du recueil des candidatures de l'arrondissement, pour transmission à l'Inspecteur d'Académie.

Les délégués communiquent aux Inspecteurs départementaux de l'éducation Nationale et à la Municipalité tous les renseignements qu'ils ont pu obtenir lors de leurs visites dans les écoles.

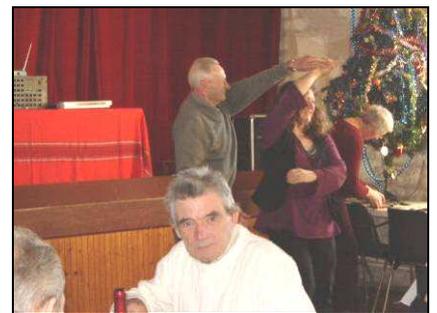
Chaque Délégué correspond avec les autorités locales auxquelles il doit adresse ses rapports pour tout ce qui regarde l'état et les besoins de l'enseignement élémentaire dans sa délégation.

Dans les écoles publiques, la visite des Délégués départementaux de l'Education nationale porte notamment sur l'Etat des locaux, la sécurité, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, sur l'hygiène, la fréquentation scolaire.

Le délégué exerce une mission d'incitation et de coordination. Il veille à faciliter les relations entre l'école et la Municipalité.

Le délégué ne formule pas d'appréciation sur les méthodes, ni sur l'organisation pédagogique de l'école. Les exercices de la classe peuvent continuer en sa présence. Les travaux des élèves peuvent lui être présentés.

Repas du CCAS de décembre 2008



Cérémonie des Vœux 2009

Le 11 janvier, malgré une météo... hivernale, une centaine de courcourais ont participé à la cérémonie des vœux de la municipalité. Cette année les diverses associations de Courcoury étaient invitées à présenter leurs activités. Cette réunion chaleureuse a été aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur notre commune autour du partage de la Galette des Rois.



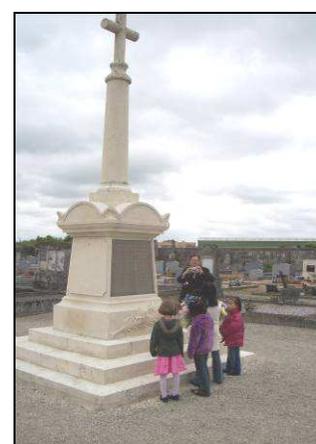
Course cycliste Bordeaux-Saintes 2009

Le dimanche 15 mars 2009 vous avez pu applaudir les coureurs cyclistes. La population de la commune a assisté en nombre à cet événement sportif, merci à vous.



Cérémonie du 8 Mai

Quelques photos de la cérémonie du 8 mai 2009 organisée par la commission événementielle.



ETUDIANTS A COURCOURY



Lors de la demi-journée d'évaluation de la promotion Licence Professionnelle « management des organisations » option Patrimoines, langues, tourisme 2009 qui s'est déroulée le 2 avril, les 4 groupes d'étudiants de la Flash de La Rochelle en lien avec le Lycée Bellevue à Saintes ont présenté leur mémoire en développant leurs différents objectifs :

Île était une fois Courcoury

Leur but est de faire connaître le patrimoine de Courcoury et son originalité en tant qu'île. Leur proposition : l'installation d'une signalétique didactique à différents points de la commune en empruntant les sentiers de randonnées.

Un siècle, un village, un écrivain

En s'appuyant sur la date de naissance de René Guillot – 1900 –, leur objectif est la création d'une exposition vivante avec des ateliers créatifs à l'attention des enfants, afin de leur faire découvrir cet écrivain célèbre de Courcoury et susciter leur imagination.

Ils ont bénéficié du concours de Messieurs Serge Drey écrivain du livre « René Guillot, le Kipling charentais » et Didier Catineau, éditeur.

Rallye de découverte des paysages de Courcoury

Par le biais d'un rallye à l'intention des scolaires, les étudiants ont tracé un parcours visant à leur faire découvrir la richesse du patrimoine rural et naturel et l'environnement courcourois.

Inscrit pleinement dans le programme scolaire prévu par l'Education Nationale, ce projet a été élaboré en accord avec les enseignantes.

Courcoury, au fil du SIG - Système d'Information Géographique -

Les étudiants se sont tout particulièrement attachés aux multiples intérêts de cet outil. En plus de la numérisation du cadastre aujourd'hui maîtrisée, ils ont démontré que ce système est une aide précieuse dans le domaine de l'espace et de l'occupation des sols : gestion du territoire, amélioration des infrastructures routières, gestion de l'eau, protection de l'environnement.

Les 13 étudiants originaires de diverses régions de France, ont, à l'unanimité, été séduits par l'originalité et les charmes de notre petite commune saintongeaise.

Ils ont également beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé par la population, et par les informations qui leur ont été fournies lors de leur venue à Courcoury.

A toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de leur mémoire, ils tiennent à manifester leur profonde reconnaissance et seront très honorés de pouvoir à nouveau les rencontrer lors de la présentation concrète de leur œuvre, aux dates qui seront précisées ultérieurement.



NB : Un exemplaire de leur ouvrage est disponible en mairie où tous pourront venir le consulter aux heures d'ouverture.

VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Annuaire des associations

PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

PARENTS D'ELEVES

Président : Dominique BRUMAUD 05 46 91 85 22

COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

CORCOSSE AMITIE

Présidente : Colette BABIN 05 46 91 04 56

ACCA

Président : Jean-Claude ISOARD 05 46 90 65 74

SOCIETE DES FETES

Président : Francis ROULLIN 05 46 92 23 16

COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

COUR'OIE

Président : Roland BAILLY 05 46 74 95 36

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : 05 46 91 96 25
06 84 54 29 93

ACDC

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

PAROISSE

- Horaires des messes

Courcoury : 2^{ème} samedi, à 18 h 30

Chaniers : tous les samedis, à 18 h 30, sauf les 5^{èmes} samedis

Pour les paroisses de SAINTES et environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église ou le magazine « PASSERELLES ».

- Passerelles

Magazine trimestriel d'information inter paroissial. Le n° 21 est paru.

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous le procurer à la sortie des messes ou auprès des personnes ci-dessous :

Mmes MEUNIER : 05.46.92.64.37, BERTRAND : 05.46.93.19.77,

SEUGNET : 05.46.91.15.97

- Agenda

Dimanche 12 JUILLET à 10 h 30, Cathédrale Saint Pierre

Messe des Nations avec le Festival de la Paix

Samedi 15 août : Messes de l'Assomption à 10 h 30

Cathédrale Saint Pierre et Abbaye aux dames

Mercredi 26 août : Pèlerinage à l'Île Madame

- Inscriptions au catéchisme

Pour la rentrée 2009 – 2010, les permanences d'accueil auront lieu à la Chapelle Sainte Eustelle et salle Saint Vivien, du 31 août au 5 septembre : lundi et mardi de 16 à 19 H, mercredi et samedi de 9 h 30 à 13 h.

Contact : Mme CH. POULET : 05.46.74.34.06

- Contacts avec les prêtres

Pour joindre un prêtre, pour organiser : baptêmes, mariages, obsèques : téléphoner au secrétariat de la paroisse Saint Vivien : 05.46.93.09.92

Association des parents d'élèves de l'école de COURCOURY

Chers Amis de la Commune,

Comme tous les ans depuis de nombreuses années, l'association des parents d'élèves organise la traditionnelle kermesse de l'école de COURCOURY.



Cette année celle-ci aura lieu le samedi 27 juin 2009 à partir de 12h00. Au moment où vous lirez cet article vous aurez tous reçu notre tract publicitaire distribué dans vos boîtes aux lettres début juin. Sur ce document se trouve un coupon de réservation à nous retourner, si vous ne l'avez déjà fait, pour réserver votre déjeuner à la kermesse.

La kermesse de notre école est un grand moment de convivialité où enfants, parents et amis se retrouvent pour partager ensemble avec les maîtresses et le personnel de l'école ce moment privilégié tant attendu de nos enfants. Au programme, chorale des élèves, bourriche, nombreux stands dont une surprise à l'affiche, remise des prix aux élèves et pot de l'amitié. C'est également une occasion de rendre hommage aux enseignants et élus pour le travail et l'attention qu'ils ont portés à nos enfants et à notre école que nous aimons tant. C'est enfin une occasion de nous rencontrer, nous les représentants des parents d'élèves.

N'hésitez pas à nous rejoindre afin de nous aider à tenir les stands, un tableau est à votre disposition à cet effet à l'école. Les mamans sont également réquisitionnées pour la confection de gâteaux qui pourront être vendus au cours de la kermesse au profit de l'association.

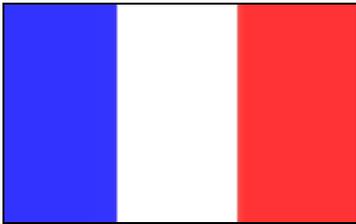
Toutes ces raisons sont suffisantes pour que vous veniez nombreux le samedi 27 juin à partir de 12h00.

L'association des parents d'élèves vous souhaite dès à présent une excellente journée, à la kermesse de l'école de COURCOURY.

Bien amicalement

Le Président

Dominique BRUMAUD



COMITE DE JUMELAGE COURCOURY-PAMPILHOSA



➤ Petites nouvelles du Comité de Jumelage :

Le mois d'avril a été celui des visites pour le comité de jumelage !

- Le 6 avril dernier, des collégiens de Mealhada âgés d'une quinzaine d'années, faisant un voyage d'étude, se sont arrêtés à Courcoury.

Leur déplacement s'est fait en passant par l'Espagne (Figueras et Rosas) puis en France par Millau où ils ont visité les grottes romaines, visionné le travail à l'ancienne d'un vigneron, goûté aux cerises et regardé les truffes... Puis, ils sont allés à Paris voir la Tour Eiffel (120 ans cette année) car les collégiens connaissent le travail de M. Gustave Eiffel à travers le pont ferroviaire de Porto. Leur professeur de biologie nous a dit qu'ils ont bien aimé la promenade dans les quartiers du vieux Paris. Ensuite ils se sont rendus à Chartres pour visiter la cathédrale.

A leur arrivée à Courcoury, ils ont visité en compagnie des membres du comité le bourg, l'Eglise St Martin, la Maison de la Seugne avec son exposition permanente sur les Marais et ils ont fini au Prades pour un aperçu de la prairie.



En fin de diner, nos collégiens nous ont offert un concert de chants et guitare.

Ils sont repartis vers 22H pour Dax et la direction du Portugal.

- Les 15 et 16 avril la chorale des petits chanteurs d'Andorre est venue à Courcoury. C'était leur deuxième visite et nous les avons retrouvés avec plaisir nos jeunes choristes sous la férule maternelle de Mme Catherine Métayer leur maître de chants.

La coutume veut que pour remercier leurs logeurs, les choristes donnent un concert en l'Eglise St Martin. Ce fût un régal ! Quel plaisir d'entendre ces jeunes gens âgés de 10 à 18 ans. Ces chants où les voix se mélangent d'agréable façon. Pour le spectateur, écouter ces musiques classiques ou légères avec un accompagnement au violoncelle et piano était un pur bonheur.

Le final fût l'hymne andorran et fût émouvant. Merci à tout ce talent et également à M. Raymond Rui qui a été la cheville ouvrière de ce projet. Voici également les résultats de la tombola organisée cette soirée là : 1^{er} lot pour le numéro 54, 2^{ème} lot pour le 67 et 3^{ème} lot pour le 57.



Merci à tous pour votre soutien et un merci particulier à la Cour'Oie pour son aide précieuse.

- Le comité de jumelage maintient son projet de voyage au Portugal pour 2010. Nous avons besoin de vos suggestions pour faire un parcours qui plaise à tous, voici les questions :

A quelle période aimeriez-vous faire ce voyage : en Mai ou en Juillet ? Il faut savoir que Mai est agréable et les facilités de logement sont nombreuses avec des tarifs plus bas qu'en Juillet.

Voulez-vous refaire le même circuit qu'au dernier voyage avec un séjour plus long à Porto ou Lisbonne ?

Préférez-vous visiter le Portugal d'une autre façon à l'intérieur des terres, l'autre facette du pays ?

Soutenez-vous l'idée de voir Aveiro et ses marais salants ?

A vous de nous le dire, nous ferons au mieux pour satisfaire le plus grand nombre : Etonnez-nous !!!

➤ **Message de fin :**

Vous qui aimez les contacts, les échanges, connaître d'autre pays avec leurs façons de vivre différentes et, avant tout, l'amitié entre peuples, venez nous rejoindre en entrant au comité de jumelage !

➤ **Contact :**

Comité de jumelage
Mairie de Courcoury
Place de Pampilhosa
17100 COURCOURY
06 88 10 88 48

Passez un bon été et à Bientôt,

Chantal & Alain BOISSINOT

Les Infos de la Cour'Oie

Amis de Courcoury,

Cette année encore la municipalité et la Cour'Oie sont heureux de vous proposer un programme d'activités diversifiées, venez donc nombreux nous rejoindre lors de ces événements !

D'autre part nous serons toujours heureux d'accueillir parmi nous de nouveaux bénévoles ! Qu'ils se fassent connaître rapidement.

Inutile de rappeler que nous recherchons toujours des cartes postales et divers articles concernant Courcoury en vue d'élargir notre diaporama, merci d'avance !

14 JUILLET 2009

Faites du Sport en Famille !

11H00 : Rendez-vous place de la Mairie et défilé vers le monument aux morts

11H30 : Cérémonie Officielle au Monument aux Morts de la Commune (dans le cimetière)

12H30 : Apéritif offert par la Municipalité

Pique-nique place de la Mairie après la cérémonie officielle.

A partir de 14 H 00 :

- Jeux en famille (pétanque, course en sacs, tir à la corde, etc.).
- Jeux de société pour les jeunes et moins jeunes.

17 H 30 : Classement et remise des lots

18 H 00 : Match amical de Football ouvert à tous !

20 H 00 : Dîner : Plateau-repas à 7,50 €

Et pour Clore la Soirée, CONCOURS DE DEGUISEMENT et BAL POPULAIRE COSTUME GRATUIT

sur le thème : « **LE MEILLEUR DU DISCO** »

Bal animé par la Courcouroise de Sonorisation et d'Éclairage

REPAS DU SOIR 14 JUILLET 2009

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Nombre de Repas : X 7,50 €, soit au total :€

**Merci de retourner ce coupon accompagné de votre règlement (à l'ordre de la Cour'Oie)
à la Mairie avant le 10 Juillet 2009**

16^{ème} FÊTE de L'OIE

14 Août 2009

A partir de 19H Repas

21H Soirée Spectacle :

Scène ouverte aux jeunes talents

régionaux et concert du groupe Groovox

Repas et spectacle : 8 € – Spectacle : 3 €



15 Août 2009

A partir de 10H :

Foire Artisanale et Gastronomique

Vide-grenier / Restauration sur place

Expositions, Animations Diverses

19H Repas

21H Groupes Folkloriques et Humour

avec le ventriloque Maurice Venet

Repas et spectacle : 16 € – Spectacle : 7 €

Renseignements-Réservations : www.cour-oie.fr.st

06 13 47 56 31

BROCANTE DU 15 AOUT 2009

La Brocante du 15 Août 2009 se déroulera, comme les années précédentes, sur le site de la Fête de l'Oie.

Les modalités d'inscription pour les habitants de Courcoury ont été modifiées pour éviter les abus constatés les années précédentes :

- pour tous les habitants de Courcoury : **3 mètres linéaires gratuits**
- tout **mètre supplémentaire au prix de 2,50 € le mètre linéaire**

**FORMULAIRE D'ADMISSION
BROCANTE du 15 Août 2009
POUR LES HABITANTS DE COURCOURY**

Nom : Prénom :
 Téléphone :/...../...../..... Email :@.....
 Raison Sociale :
 Adresse Complete :
17100 COURCOURY

PIECE D'IDENTITE : Pièce d'identité : N°:
 Délivrée le : Par :

INFORMATIONS : 3 mètres linéaires gratuits

Longueur supplémentaire souhaitée (en mètre linéaire) : mètres linéaires en plein air
 à 2.50€ soit, au total, €

**CE FORMULAIRE EST A RETOURNER, ACCOMPAGNE DE SON EVENTUEL REGLEMENT,
A L'ADRESSE SUIVANTE :**

*La Cour'Oie
 Inscription Brocante Habitant de Courcoury
 Mairie de COURCOURY
 Place de Pampilhosa
 17100 COURCOURY*

ASSOCIATION CITOYENNE pour le DEVENIR de COURCOURY (A.C.D.C.)

Président : Raymond Rui

L'A.C.D.C. est une association loi 1901 qui a été créée au lendemain des dernières élections municipales par un groupe de citoyens soucieux de s'impliquer davantage dans le suivi de la politique municipale et de réfléchir à l'avenir de notre commune. Elle a pour but de suivre les différents dossiers en cours, et, selon le cas, de leur apporter son soutien, de proposer des alternatives ou, éventuellement, de s'y opposer.

Ces derniers temps nous sommes intervenus sur les deux dossiers majeurs que sont la station d'épuration et le P.L.U.

Station d'épuration : nous avons manifesté notre désaccord auprès de la préfecture et avons rencontré le Syndicat des Eaux pour proposer une station plus petite et plus écologique (type de celle de Rouffiac) pour desservir uniquement les habitants de Courcoury-Est. Il nous a été répondu que la demande n'avait pas été faite mais que le Syndicat était à la disposition de la mairie et prêt à envisager une autre solution que la station commune avec St Sever. Malgré cela, la décision a été prise de faire voter le Conseil Municipal le 4 septembre sur le projet commun Courcoury/St Sever, projet adopté grâce à une seule voix de majorité.

P.L.U. : là encore, nous sommes intervenus auprès de la préfecture et avons rencontré le Pays Santon pour exprimer notre inquiétude de voir se développer un deuxième village à 3 kilomètres du bourg au détriment de la revitalisation de ce dernier. Le rapport du Commissaire Enquêteur va dans notre sens puisque ce projet est remis à plus tard mais nous restons vigilants.

En revanche, nous soutenons le projet de sécurisation de la traversée de Chez Fruger / Chez Berne, projet promis de longue date et qui semble enfin en bonne voie.

En ce qui concerne le réaménagement de la traversée du bourg, nous appuierons la municipalité pour que le projet aboutisse dans les meilleurs délais.

Concernant la revitalisation du bourg, nous sommes favorables à la construction d'un petit ensemble de logements à proximité de l'école, tel que celui qui s'est fait à St Sever. Cela ne coûterait rien à la commune : il suffirait qu'elle cède une partie de terrain à la SEMIS qui s'occuperait du reste (construction, gérance, etc.). La préférence donnée à des couples jeunes assurerait l'avenir de l'école.

Par ailleurs et grâce aux contacts en Andorre de notre président, les Courcouryais ont pu apprécier le concert donné par le Chœur National des Petits Chanteurs d'Andorre le 16 avril dernier. Nous espérons les faire revenir lors de leur prochaine tournée dans notre région et à cette occasion organiser un concert ou une animation pédagogique pour les enfants de l'école.

Nous nous faisons l'interprète de Catherine Métayer, la directrice du chœur, qui souhaite remercier à nouveau les organisateurs sur place (Mairie, Paroisse et Comité de Jumelage), les familles qui ont hébergé les petits chanteurs, ainsi que le public pour sa générosité lors de la quête effectuée à l'entracte.

Coordonnées de l'A.C.D.C.

Siège social : 3, rue du Verger 17100 Courcoury

Tel : 06.17.44.75.64

Mail : acdc17100@yahoo.fr

Internet : <http://annuaires.sudouest.com/7632-acdc>

LE P'TIT ECHO DE *LA PIBOLE

** Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)*

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

Le suivi des activités

L'hiver et le printemps ont été ponctués par la continuité des activités : danse, musique, chant.

Comme toute association, l'assemblée générale s'est tenue en décembre 2008 sans qu'il n'y ait de notables modifications.

Les fêtes de Noël passées, les activités se sont poursuivies et l'année 2009 a commencé avec les animations (*Noël et Pâques*) dans les Maisons de retraite puis les premiers vacanciers des Centres de vacances ou les curistes de Jonzac.

Les spectateurs participent avec les Pibolons à la danse ! →



On a déjà défilé sous le soleil de la Gironde ! →



← Premier pique nique de l'année à l'ombre !

Et si on partait un peu plus loin cette année ?

Cette question a été évoquée à l'assemblée générale et les idées de destination n'ont pas manqué.

Finalement et suite à une prise de contact l'an passé, c'est vers l'Europe orientale que la Pibole s'apprête à partir.

Dans l'optique d'un échange avec un autre groupe, les Pibolons ont prévu de partir l'été prochain pour le village de Szatmárcseke en **HONGRIE**.



Le projet s'est affiné depuis le début de l'année et les préparatifs vont bon train à commencer par des répétitions régulières.

On prévoit un périple de plusieurs jours au cours desquels les Pibolons auront à représenter la France à l'occasion de diverses manifestations.

Le groupe doit participer notamment à la renommée fête des fleurs de Debrecen comme à la cavalcade et le festival de la confiture de prune de Szatmárcseke.

En attendant ce voyage :

**Jhe souhaitons à teurtous d'au soulail peur thiel été !*

Infos pratiques :

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

claire.boissinot@tiscali.fr, claire.boissinot@free.fr, jean-louis.mechain@wanadoo.fr.

Cotisation annuelle : 6.00 €

Entraînements : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30 (se renseigner)

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site : <http://www.lapibole.fr.st>

**Nous souhaitons à tous du soleil pour cet été !*

A.C.C.A de

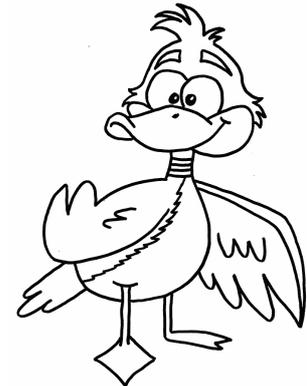
COURCOURY

- CYNEGETIC STORY -

Les fusils sont rangés,
Nettoyés et briqués dans le râtelier,
La saison s'est terminée
Le 28 février dernier.



Ce fut une saison mitigée :
Un peu de petit gibier,
Quelques canards à la passée,
Un lièvre ou deux qui traînaient...



Le gros gibier cette année
Etait en nombre inespéré,
Le quota atteint nous a freiné.
Des dégâts faudra encore payer.



Maintenant l'heure est aux festivités :
Aux repas et marche vous êtes conviés,
Vous tous, amis de la nature,
Pour que perdurent
Les traditions de nos aînés.

JYcé
03.05.2009

« CORCOSSE AMITIE »

MESSAGE

Suite à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Aînés Ruraux le 09 avril dernier, une information de grande importance a été annoncée, à savoir : qu'il n'y a plus de barrière pour s'inscrire à un club comme le notre en ce qui concerne l'âge et qu'il n'est plus question d'être retraité ou non.

Cela revient à dire que les clubs des Aînés sont ouverts à toutes les propositions des plus jeunes, comme, par exemple, créer des circuits VTT, un club de pétanque, initiation au tarot, club pour initiation à internet, et bien d'autres activités ... ?

Si vous avez envie de vous investir dans une activité particulière, notre club vous est grand ouvert. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour que notre club perdure encore quelques années et des adhérents plus jeunes seraient très appréciés.

Rappelons que pour adhérer à l'Association, il convient de régler une cotisation annuelle le jour de l'Assemblée Générale. Cette cotisation est actuellement de 12 €. Pour 2010, la cotisation passera à 13 €. Si cet appel vous intéresse, merci de contacter la présidente, au 05.46.91.04.56.

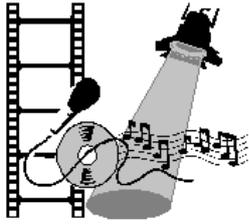
Programme des activités du 1^{er} semestre 2009

Le programme des activités du 1^{er} semestre a été suivi voire même amélioré :

	Rencontres tous les 1 ^{er} et 2 ^{ème} jeudis de chaque mois avec :
05 février	Après-midi crêpes
05 mars	Après-midi merveilles
16 avril	Journée détente de 10 h à 18 h avec repas gratuit
26 avril	Repas de printemps à l'Amaryllis
16 mai	A la demande de l'association des chasseurs de Courcoury (ACCA), le club a participé à l'organisation de la randonnée pédestre semi-nocturne. Les bénévoles du club ont préparé crêpes et merveilles accompagnées de cidre à leur retour à la salle associative
12 juin	Jeux de boules, randonnée et autres activités, repas, sous couvert de « interclubs de Pons. Sortie qui aura lieu à Biron
07 juillet	Randonnée sur la commune et pique-nique organisés par le club avec la participation des « Aînés gontais ». C'est maintenant devenu une tradition entre les deux clubs.
Août	Relâche

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes vacances pour cet été.

Pour revenir à la randonnée semi-nocturne du 16 mai organisée par l'ACCA et à laquelle nous avons accepté de participer, bien que la météo n'était pas de la partie, les inscrits étaient tous présents à l'exception d'un seul qui n'avait pas réglé son inscription au cas ou ... !.. Les randonneurs ont accompli le parcours sous la pluie, ils ont accepté sans broncher le repas qui leur a été servi durant le parcours et à la surprise générale, lorsqu'ils sont arrivés, avec le sourire, à la salle associative chauffée, ils se sont assis avec bonne humeur devant les pâtisseries et ils ont demandé aux responsables de renouveler cette expérience dès que possible. Le message a été retenu



Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage

Bonjour à tous,

Quelle est cette association dont dans tous le monde parle : C.S.E ?

Et bien cette association c'est la Courcouroise de sonorisation et d'éclairage. Donc, la C.S.E effectue des animations de mariages, de soirées et de bals en tous genres ; et ce n'est pas tout car elle est aussi en mesure de sonoriser et d'éclairer un grand panel de manifestations, tel que la 16^{ème} fête de l'oie de Courcoury ou la fête de Saint Hilaire de Villefranche.

Lors de notre assemblée générale David Jouselin, Philippe Chabot, Françoise Normand et Fabien Portier ont été respectivement élus au poste de Président, Vice-président, Trésorier et secrétaire.

Si nos services vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter. Pour finir j'en profite pour remercier tous nos bénévoles car sans eux rien de tout ça ne serait possible.

A bientôt peut-être lors d'une de nos soirées*.

⇒ Notre site Internet est toujours disponible pour tout renseignement, www.cse17.fr.st

A bientôt !



**** Prochain rendez-vous public : Bal gratuit du 14 Juillet à Courcoury, venez nombreux !***

Article rédigé par Fabien PORTIER



Le bilan est à nouveau très positif cette saison environ 40 adhérentes. Ce nombre a légèrement progressé par rapport à 2008.

Toujours le même succès auprès des deux séances de gymnastique avec Corinne, professeur de l'Elan Saintais qui se déroulent le **lundi de 20h à 21 h** et le **mercredi de 19 à 20h**.

La joie de vivre est toujours présente car ce moment sportif est aussi une détente pour beaucoup.

L'activité « step » séduit avec un rythme d'une fois par mois, le dernier lundi du mois. Il est prévu cette année une séance de gym chorégraphique le deuxième lundi du mois.



**Un noyau dur
de 20 et 25
adhérentes
vient
régulièrement**

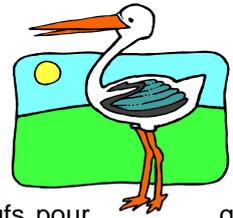
**La CALAS vous souhaite un bon été
et vous donne rendez-vous
le mercredi 2 Septembre
19h - 20h salle des fêtes**

Pour toutes informations complémentaires 05-46-97-84-47

ET ENCORE ...

EH BEN ASTEUR

- Fant d'cheun, mon pauv'Armand, j'vivons ine drôle d'époque. J'seu en peutrassé, le d'vanteau d'au gouvernement est peurcé. I savant pus où donner d'la caboche. La pianète qui s'échauffe, le moural qui s'rafeurdit...



Coume dit la beurghoise : taise te donc et va dans l'tet d'poules, cheurcher des œufs pour que j'faisons des crêpes. O s'ra teurjours ça d'pris.

- Tu vois Eugène, avec Emillienne, jh'allons au thé dansant. Al a sorti ses penailles dau planche-tra de quand al avait 20 ans, jhuste avant que j'nous accoubions. A s'est mis d'la poumade sus la goule, dau rouge sus les balots. Al a mis ses bottines à lacets et a m'a dit : « Asteur jh'allons danser l'rigodon ». Moi, jhe m'seu mis d'la gomina sus les trois pias qui m'restant sus le cala, jh'ai mis mon costume qu'les mites aviant pas pus s'jhouquer ddans rapport à la néftaline, et jhe'sont partis à Cougna.

O l'avait dau bia monde, sapé coume des monsieurs. I s'fasiant des courbettes, I s'bisiant, I se c'neussant teurtout.

La beurghoise m'dit : Teins te bon, jh'allons zeu faire vouère que jh'savons danser la valse. Mais l'virouna m'a pris, jh'savis pus où était la sourtie. Jhe'm'seus accorché à son corset.

Jh'm'disais : pourvu qu'les baleines lachant pas. Ol a fait dau beun quand o s'est arrêté. Les oumerolles me vesouniant, o m'avait noué l'pessia.

Au souer, I nous avant apporté dau milla qui collait au fond dau garguena. Jh'avons pris un beurvaghe pour zou faire couler. Ol était chaud coume du lessi.

Jh'avons r'mis ça, ol était pas forsabe, mais les galoches me faziant maux aux ortails. Jh'risquiant pas d'courir la ganipote.

Ol a fallu rentrer s'jhouquer. Jh'avons fait ine godaille, jhe'nous sont saqués dans les balins, jhusqu'au lendemain quand le jhau s'ébrailli sus l'tas d'fumier.

- Armand, ol est vrai qu'pendant que j'pouvons bouère un bon cot et mangher des cagouilles, o nous empêche pas d'queuner et nous protège de la queurvaïson. L'soigneur peut ben passer d'vant noute porte, jh'avons point b'soin d'ses sarvices. Nous les bitons, jh'mangeant pas d'zeu saloperies industrialles qui vous foutant le queurasson, à vous faire cheire les poils, pis q'dau désharbant.

Jh'marchons dans noute belle campagne, avec les cigognes qui claquant dau bet coume ine mitrailleuse, avec les féniants d'coucou qu'ont pas l'courage d'couer et zou fait faire par un pauv'rabeurtâ qui creit qu'sa fumelle le fait cocu avec ine ajhasse, et pis dau lièvre qui court dans les garets peur s'retrouver en civet à l'ouverture.

Jh'respiron l'parfum dau chèvevefeuille, des épines blanches et dau foin qui séchant au souleil.

Creyez-me si vous voulez, mais o doune pas l'envie d'quitter Courcoury, sa douceur et son calme, ses aires de pique-nique ombragées qu'la commune a installées sus les bords d'la Sévigne, des balades en batia, d'la jozelle qui file dreit d'vant, du martin-pêcheur beau coume un arc en ciel.

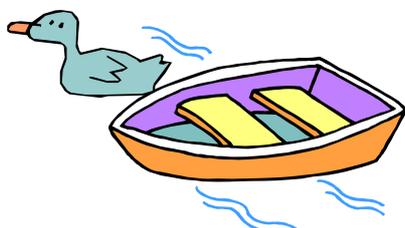
La voute des fragnes, de zeu mirolures au mitan dau marais, au Port-La Pierre, vous invite à musser derrière ine bouillée d'obiers qu'l'vent feurlasse.

Mais o faut reveni à la maison sans traliner peur s'mette dans l'jhabot ine tisane de souchots peur avouère la mine agrâlante et êt'benaise dans noute corps d'vieux.

Jh'avons pas d'douleurs interpostales, de fieuvrasse, de pidémie, la grippe du goret en sorte ; Les aéronefs atterrissant point sus l'Ile de Corcosse, I pouvant pas nous l'apporter, jh'sont ben tranquilles. Ol est vrai qu'les bin portants sont des malades qui s'ignorant. I s'portant quand même jholiment beun à Courcoury.

Créyez-vous pas qu'ma goule arrête pas mais qu'un cul d'poule pour reun dire.

Mes émis, rendez-vous au 15 août, l'assemblé des jhavassons sra sus la piace de l'église.



A la r'voyure, que beun vous fasse

Soyez benaise dans vout' charcoué.

A TABLE !

Encore une nouvelle rubrique ?

Eh, oui mes bons amis. Puisqu'on nous invite à explorer la mémoire locale pourquoi ne pas aller la chercher du côté **des recettes de cuisine de nos grand-mères** ? En voilà un patrimoine local gouleyant et puis, c'est plutôt sympa d'offrir ses recettes aux copines !

Alors si vous avez connaissance de recettes du terroir saintongeais n'hésitez pas à nous en faire part : nous les publierons sous cette rubrique dans les prochains numéros du journal.

Nous commençons aujourd'hui par : une recette de Jacqueline RUI :

LE FARCI AU FOUR

- Epinards
- Oseille
- Feuilles de « jhouttes » (bettes)
- 200 grs de lard
- 4 œufs
- sel - poivre



Préparer une pleine bassine d'épinards, d'oseille et de feuilles de bettes, tout coupé fin.

Couper en dés à peu près 200 grs de lard qu'on fait revenir à la poêle. Petit à petit, ajouter les poignées de feuilles qu'on laisse réduire au fur et à mesure.

Une fois que tout a bien diminué, saler, poivrer et ajouter 4 œufs un à un, en brassant bien. Mettre dans un plat en terre et enfourner jusqu'à ce que le dessus soit bien doré – Servir froid.

Petites Annonces

RECHERCHE

Petites branches de Noisetier et d'Osier, ainsi qu'une plate (barque).

Merci d'avance pour vos dons.

S'adresser à la Mairie qui transmettra

AV MAISON

Lieu dit : L'Aubrade

5 pièces, 4 Chambres, Surface totale : 135 m²
(+ 20 m² : bureau/ chambre)

Dépendances : balai charentais et étable,
Chauffage : insert Godin neuf dans salon, poêle
dans la cuisine + appareils électriques,

Grand garage Terrain : arboré et clos de 7200m²

Prix : 300 000 €

06 73 73 57 73 ou 05 46 91 18 95

URGENT RECHERCHE

mannequin de couturière ancien (même en mauvais état)

S'adresser à la Mairie qui transmettra

*Pour mettre votre annonce ici,
adressez-vous au secrétariat de la
Mairie qui transmettra à la
commission communication
(prochaine parution : Décembre 2009)*

Commerçants et Artisans

L096850001260

Coiff' Elixir

COURCOURY

Salon de Coiffure Mixte

HOMME
Shampoing Coupe Coiffage 14€

FEMME
Shampoing Coupe Brushing 24€
Cheveux courts

FEMME
Shampoing Coupe Brushing 40,50€
Couleur - Cheveux courts

FEMME
Shampoing Brushing 12€
Cheveux courts

ENFANT
Shampoing Coupe Coiffage 11,50€
Jusqu'à 10 ans

24, rue P. Schoeffer
17100 COURCOURY
10 mn de Saintes
(à 200 m de l'école primaire)
05 46 90 42 33

Espace jeux pour vos bout'chou

Lundi : 14h/18h
Du Mardi au Vendredi :
NON STOP 9H/18H
SUR RDV entre 12H/14H
Samedi : 9h/13h

Alimentation, Tabac, Presse
Les 4 Routes
Jean-Paul & Roseline
3 route de Beillant
17800 ST SEVER
tél. 05 46 98 15 54
tél. 06 29 66 42 96



OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7 H à 13 H ET DE 15 H à 20 H
SAMEDI
DE 8 H à 13 H ET DE 15 H à 20 H
DIMANCHE ET JOURS FERIES
DE 8 H à 13 H

 **ylona "pizz"**

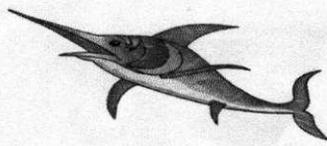
Les Mardis et Vendredis à COURCOURY
sur le parking en face de la Coiffeuse
de 17H30 à 21H00
Tél : 06 89 53 91 93

*Un grand choix de Pizzas de 6,50€ à 12,00€
Mini pizza pour votre apéro sur réservation*

POISSONNERIE Nicolas GOT

“ En direct de La Cotinière ”

Huitres
moules
Tout poisson
LES PRIX
C'EST
BIEN, LA
QUALITE C'EST MIEUX, ICI, NOUS AVONS LES DEUX
Plateaux de fruits de mer



06 64 32 45 02 / 06 62 39 69 24

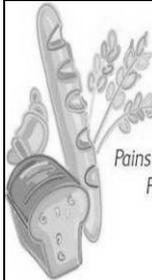
Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huitres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de Pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl

1, route du Terrier de la Fade
Les Groies - 17100 COURCOURY

Tél. 05.46.95.51.72
Fax 05.46.91.01.74
Port. 06.81.08.05.46

 **BOULANGERIE PATISSERIE
AU PAIN MONTILIEN**

17800 MONTILS

Pains normaux et grand choix de spéciaux, portage à domicile
Pâtisseries le week-end et sur commande la semaine
Pièces montées, petits fours salés ou sucrés, etc...
Tél : 05 46 91 23 54

CR.NET
caves, greniers, garages et autres

RICHARD CLAUDE
debarasser et nettoyer

3b chemin fornerte
chez fruger
17100 courcoury
0665718681

claudio-17@hotmail.fr

décamètre

Mètreur
Econome du Bâtiment
Pilotage
Conduite de travaux

Carole DUMOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien et
Monuments Historiques

1, Le Calvaire 17100 COURCOURY
☎ 09 6 25 13 17 6 ☎ 05 46 93 70 13 ☎ Décametre.sarl@orange.fr

"AU BONHEUR DES PAPILLES"



ACCUEIL À LA FERME

MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX

LE GRAND VILLAGE

29 B IMPASSE DES GROS BONNETS

17100 COURCOURY

05.46.93.27.23

06.66.01.42.15

LÉGUMES DE SAISON

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrons

Haricots verts et demi-sec

Herbes aromatiques...

CULTIVÉS NATURELLEMENT

(en conversion BIO)

et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**

(certifié Ecocert)

Vente à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h
et le samedi matin de 9h à 12h

BOUCHERIE · CHARCUTERIE
VOLAILLES
ALIMENTATION GÉNÉRALE

Michel GENEAU

17610 CHÉRAC

Tél. 05 46 96 44 06

Spécialités :
Grillons Charentais
Boudin de Campagne

Qualité EXTRA

RESTAURANT TRAITEUR
L'AMARYLLIS

Place de l'Eglise
17100 COURCOURY

Tél. 05 46 74 09 91

Ouvert tous les jours

Menus

Le midi en semaine : 12 €

*15 € - 20 €
et 25 €*

*Menus de groupe
tout compris
à partir de
21 €*

Imprimerie Saintaise - No pas jeter sur la voie publique

Domaine du Père Guillot

St Emilion
St Estéphe
St Amour
St Véran
Morgon
Juliéas
Chiroubles
Moulin à Vent

Bordeaux
Sancerre
Montravel
Meursault
Bergerac
Crémant
Whisky Écossais
Vodkas Polonaises

LECRON Guy
Dépositaire indépendant
2 Bis rue du Maine
17100 Courcoury
05.46.91.02.57
06.29.78.97.66

MECANIQUE

DEPANNAGE à domicile

Monsieur Alain SAUZE
17 rue de L'égaut
17460 LA JARD
Port. : 06.81.29.91.10



MOTS CROISES.....

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										■
2						■				
3			■						■	
4								■		
5					■					
6		■					■			
7				■						
8			■			■				
9								■		■
10										

Horizontalement

- 1 - Suppliant
- 2 - Imaginée - Hissa
- 3 - Filet d'eau - Morceau noble de l'agneau
- 4 - Viscérales - Saint normand
- 5 - Espèce - Proche parent
- 6 - On y suspend le 2 du 3 H – Grade
- 7 - Support de golf - Opération magique
- 8 - Fin d'infinif - Grecque – Scintilles
- 9 - Tissu léger
- 10-Commençantes

Verticalement

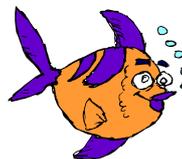
- A - Arrosage
- B - Tas de foin - Vagabonda
- C - Surprise sous essuie-glace - Grec de légende - Soldat étranger
- D - Envoyés du pape - Avec lui on avance
- E - Organe - Dépourvu de maladie
- F - Importune - Accord russe
- G - Poisson - Signe complice
- H - Sans bavure - Jeune bovin
- I - Lucarne magique - Propre à un fauve
- J - Dépourvues de queue

ALLONS A LA PECHE...

A	B	L	E	T	T	E	R	U	L	I	S	A
L	O	T	E	T	E	L	U	M	E	E	L	B
O	M	B	L	E	M	E	R	B	L	V	E	R
S	E	L	E	H	C	R	E	P	L	E	R	E
E	T	A	H	C	N	O	S	S	I	O	P	R
G	A	R	D	O	N	S	I	L	U	R	E	D
N	E	E	P	R	A	C	H	E	G	R	E	N
E	M	E	R	B	E	E	H	C	N	A	T	A
E	P	I	N	O	C	H	E	I	A	D	E	S
T	O	B	A	H	C	N	O	R	I	A	V	E
N	O	J	U	O	G	U	A	E	B	R	A	B



ABLETTE - ALOSE - ANGUILE - BARBEAU - BREME - BROCHET - CARPE - CHABOT - EPINOCHÉ - GARDON - GOUJON - MULET - OMBLE - PERCHE - POISSON-CHAT - SANDRE - SILURE - TANCHE - TRUITE - VAIRON



SUDOKU

FACILE

2		3		5	4		9	
					7	5		
		8	6					7
				7	2		4	
4		2	5			6		3
					6	8	1	
6	5	4			1		3	
3			7					
	8			6				1

福

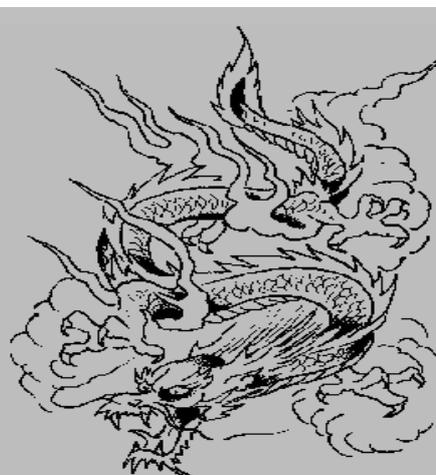
MOYEN



			9	1				
6	1			5		2	9	
	9					8		
7		8			6			
			7	2			1	
		7					6	4
						3		7
9	8		6				2	

DIFFICILE

			2					
9	1		7					
		7						
		5			3		9	
	6			4				8
			8			5		
					6			4
	7	2	9		1		5	
						1		3





LITHEÂ

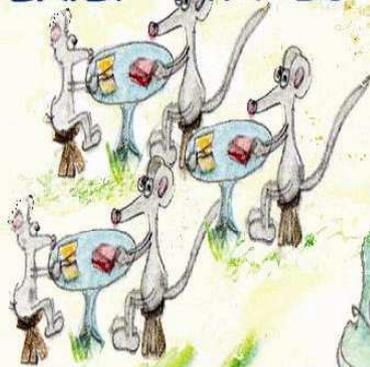
LITTÉRATURE ET THÉÂTRE Tsigane

BAZAR
TSIGANE

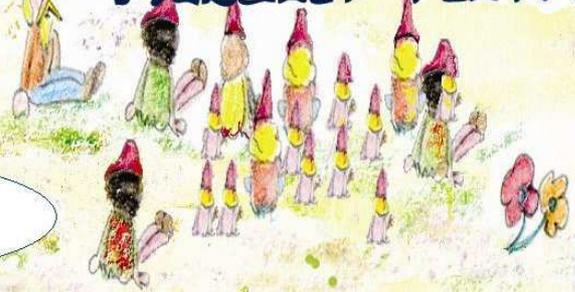


ATELIER LIVRES

DJUNGALA TÈATRO



COURCOURY
le 24 juillet 2009



SPECTACLE GRATUIT EN PLEIN AIR

'POUSSE D'ORAGE'

UNE PIÈCE DE MARCEL HOGNON



SUR LES BERGES DU FLEUVE CHARENTE



- ATELIERS - SPECTACLE - DEBAT
- VERRE DE L'AMITIE - BAZAR Tsigane

SOLUTIONS DES JEUX

Sudoku Facile

2	7	3	8	5	4	1	9	6
1	6	9	2	3	7	5	8	4
5	4	8	6	1	9	3	2	7
8	3	6	1	7	2	9	4	5
4	1	2	5	9	8	6	7	3
7	9	5	3	4	6	8	1	2
6	5	4	9	2	1	7	3	8
3	2	1	7	8	5	4	6	9
9	8	7	4	6	3	2	5	1

Sudoku Moyen

8	7	2	9	1	3	4	5	6
6	1	4	8	5	7	2	9	3
3	9	5	4	6	2	8	7	1
7	2	8	1	4	6	5	3	9
5	6	1	3	8	9	7	4	2
4	3	9	7	2	5	6	1	8
1	5	7	2	3	8	9	6	4
2	4	6	5	9	1	3	8	7
9	8	3	6	7	4	1	2	5

Sudoku Difficile

6	5	4	2	1	9	3	8	7
9	1	3	7	6	8	2	4	5
8	2	7	3	5	4	6	1	9
7	8	5	6	2	3	4	9	1
2	6	9	1	4	5	7	3	8
3	4	1	8	9	7	5	6	2
1	3	8	5	7	6	9	2	4
4	7	2	9	3	1	8	5	6
5	9	6	4	8	2	1	7	3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	M	P	L	O	R	A	N	T	
2	R	E	V	E	E		L	E	V	A
3	R	U		G	I	G	O	T		N
4	I	L	E	A	L	E	S		L	O
5	G	E	N	T		N	E	V	E	U
6	A		E	S	S	E		E	O	R
7	T	E	E		A	R	C	A	N	E
8	I	R		P	I		L	U	I	S
9	O	R	G	A	N	D	I		N	
10	N	A	I	S	S	A	N	T	E	S



Bonnes Vacances